

## CHAPITRE IV.

**Alternatives.**

*9 décembre.* Les Ba-Ngala ne savent sans doute pas encore s'habituer à vivre longtemps en paix avec quelqu'un, car mes informations confidentielles me préviennent d'un projet de Mata-Buiké de reprendre la manœuvre tentée à la fin de juillet pour me forcer à vendre mes articles de traite à vil prix.

*10 décembre.* Affluence à Mankanza d'étrangers et de chefs de tous les villages d'Iboko, de Mabali et de N'Gombé pour discuter la question économique. Mata-Buiké me prie de prendre part aux délibérations. « Nous obtiendrons la baisse du prix des vivres, » dit-il.

Je refuse, en faisant remarquer que ces réunions sont des leurres et que je verrai bien si la nourriture se vend à meilleur marché. Mon abstention fait ajourner l'assemblée.

Le soir, le roi insiste auprès de moi pour me décider à faire acte de présence à la prochaine réunion et il me promet formellement que le tarif de mes marchandises ne sera pas mis en cause.

*11 décembre.* Cet engagement m'a conduit au conseil public. Il a été ouvert de la plus charmante façon : témoignages d'amitié, louanges de l'homme blanc, rien n'y a manqué.

Les chefs ont ensuite très sérieusement proposé la diminution du taux des poules, de la chikwanga, du maïs, de la bière de canne,

des chèvres, etc. Des types ont été apportés au milieu du cercle, afin de bien s'entendre. Tel pot ne se vendra plus que deux fils de laiton au lieu de quatre. Voici un bon modèle de poule à céder pour un mitakou, etc., etc.

L'existence sera pour rien. Cette belle perspective ayant été complaisamment étalée durant plus d'une heure, câlinement Imbembé insinue de sa voix la plus douce :

— Et vous, Mouéfa, l'ami des Ba-Ngala, le frère d'Iboko, ne ferez-vous rien pour rendre vos perles et vos tissus plus accessibles?

Je me tourne vers Mata-Buiké et je lui dis tranquillement :

— Et votre promesse?

Le bon vieillard prend un air composé :

— La tribu m'impose un devoir pénible...

— Il suffit, chef d'Iboko.

Je me lève et me tournant vers l'assemblée, je lui parle ainsi :

— Sept lunes de vie commune ne vous ont-elles pas appris que je n'ai qu'une parole? Quoi que vous fassiez, rien ne sera changé dans les conditions de mes échanges. Prenez tel parti qu'il vous plaira. Mais réfléchissez que mes serviteurs et moi, nous sommes des mâles qui ne se laisseront pas mourir de faim.

Je me retire pour enlever aux débats la sanction de ma présence. Leur conclusion est bientôt claire : les natifs ne nous apportent plus de vivres à troquer. Au coucher du soleil, je préviens le roi que vouloir nous affamer c'est chercher la guerre, car, quand mes noirs auront faim, je ne pourrai les empêcher de marauder, et de là résulteront fatalement des conflits armés.

*12 décembre.* Pas un vendeur ; pas une pirogue à la station.

*13 décembre.* La nuit dernière, Mata-Buiké a fait à son peuple un long discours rempli d'affectueux mensonges à notre égard et invitant chacun à préparer des vivres pour les vendre chez l'homme blanc. Il a envoyé des messagers aux divers chefs. Mes Zanzibarites l'ont, dans leurs conversations particulières, effrayé au sujet des conséquences du blocus économique. A neuf heures du matin, le roi me rend visite et m'avoue avoir lui-même promulgué un *mobéko* pour l'interdiction de la vente, mais il prétend l'avoir levé. « Seulement, dit-il, attendez-vous à payer cher. » Les femmes ba-ngala commencent réellement à revenir apporter du manioc ; vers le soir le mouvement s'accroît.

*15 décembre.* Hier et aujourd'hui transactions modérées pour la

chikwanga ; les villages excentriques s'abstiennent de vendre. « Ils craignent, dit-on, de déplaire à Mata-Buiké. » Que signifie cela ? S'est-il attribué le monopole de nos approvisionnements ?

Nous patienterons tant que nous aurons à manger et qu'il n'y aura pas de violences constatées. Je n'ai pas encore dû entamer la réserve de manioc fumé.

Nos bateaux approchent certainement et je veux éviter de retarder leur marche vers les Stanley-Falls par des complications à Iboko.

Je suis complètement rétabli des suites de ma fièvre.

22 décembre. L'A. I. A. et l'*Éclaireur*, venant de l'Équateur, abordent à sept heures du soir à la station. Ils débarquent le lieutenant suédois Gleerup, futur adjoint aux Stanley-Falls.

Je reçois une lettre du capitaine Hanssens m'annonçant que son état de santé exige son retour en Europe. Il en aurait peut-être fait abstraction, dit-il, si les conditions de son commandement avaient été plus convenables. Pour tout ce qui n'était pas étoffes, provisions et articles de traite, c'est-à-dire pour les outils, les munitions, le laiton, les armes, les hommes, la réparation des bateaux, etc., il dépendait du bon plaisir du chef de Léopoldville. Cette situation avait amené d'incessants conflits, des retards énormes et des refus d'assistance intolérables à la longue.

Je regrette vivement le départ du capitaine Hanssens ; mais, en raison de ses grandes fatigues, il était plus que temps qu'il allât se refaire en Europe. Je n'en suis pas moins malheureux de ne pouvoir montrer à mon chef les progrès accomplis chez les Ba-Ngala.

Vangele est chargé de conduire les bateaux aux Stanley-Falls ; il sera ici après-demain avec le *Royal*.

24 décembre. Nous avons décoré mon habitation aussi bien que nous le permettent nos modestes ressources, pour faire réception à Vangele. N'ayant ni tentures, ni tapis, ni glaces, ni rideaux, nous y avons suppléé par de belles branches de palmier et par des nattes.

La nappe est remplacée par une pièce de coton de traite. Ma « maison » a reçu des foulards neufs pour se vêtir.

Vers midi, mon ancien compagnon de l'Équateur arrive.

O ! le bon moment ! Vangele, après m'avoir félicité au sujet de mes travaux chez les Ba-Ngala, me raconte la suite des événements à l'Équateur. Le mot « événements » convient mal. Depuis

huit mois que j'ai quitté cette station, la paix la plus cordiale y a régné. L'influence du blanc s'est accrue ; les plantations augmentent ; et si les indigènes mâles ne travaillent pas encore à la station, par compensation Vangele a plus de trente-cinq femmes de Makouli employées à ses cultures. Il a fait occuper la grande île devant Wangata.

Une immense maison à étage a été élevée à l'Équateur.

Mon camarade est curieux de voir Mata-Buiké. Mes relations avec le vieux chef, sans être aussi intimes, sont restées bonnes, parce que dans l'affaire des vivres, je tempore. Je conduis Vangele chez lui.

Puis nous nous entretenons de la situation de l'expédition. Le bas-Congo a le don d'exciter notre verve. Peut-il en être autrement ? Pas un envoi ne nous parvient, sans avoir été soulagé de ses rares bonnes choses dans la région des cataractes. Une caisse d'effets personnels vient de m'être remise complètement pillée. Le cognac, le rhum sont impitoyablement extraits des charges de vivres. Et dans les caisses de médicaments, les remèdes usuels : la quinine, le laudanum, l'oxyde de zinc, etc., manquent toujours. Nous sommes volés, mais encore très heureux quand un flacon de prétendue quinine n'est pas rempli de farine. Nos journaux sont lus en aval, ce qui n'est rien, mais ensuite gardés. En ouvrant nos balles de tissus, nous y comptons parfois un tiers de pièces absentes ; et pour dissimuler ces lacunes, on y insère même des écorces d'arbres. Certes, les porteurs natifs sont pour quelque chose dans ces irrégularités, mais ils ne sont pas seuls responsables. Après avoir cassé énormément de sucre sur la tête des détestés mais gras « Bas-Congistes » (c'est le nom que nous donnons avec mépris aux agents qui au lieu de nous pourvoir nous privent), nous causons constructions, agriculture, politique indigène.

Vangele m'a apporté deux dames-jeannes de vin commun portugais, mais quant aux six bouteilles de bordeaux que m'envoyait Hanssens et qui m'eussent fait tant de bien dans mon état anémique, elles se sont évaporées avant l'Équateur. On a essayé de substituer à ce colis une caisse de cauries, mais Vangele, vieil Africain, ne s'y est pas laissé prendre. Avec Vangele est arrivé M. Vandenplas, qui est chargé d'organiser la comptabilité des stations et dont la parfaite compétence nous est très utile. Nous fêtons avec tous mes visiteurs européens le réveillon de Noël. Westmark a fait le pouding traditionnel et c'est la bière de canne qui l'arrose.



N'Joko, neveu de Mata-Buiké.  
(D'après une photographie de l'auteur.)

*28 décembre.* Vangele n'est parti qu'aujourd'hui pour les Stanley-Falls, à cause d'un accès de dysenterie dont souffre M. Gleerup. Depuis avant-hier Iboko est très froid à notre égard.

*29 décembre.* Le Zanzibarite Méri a tué hier au soir un hippopotame devant M'Poumbou. On a aperçu ce matin l'animal échoué sur un banc de sable. Nous avons été le chercher en pirogue. Aussitôt, grand concours d'indigènes, protestations de dévouement : tout cela pour avoir une part de la bête.

J'avoue ne pas résister facilement à des figures épanouies. Les Ba-Ngala reçoivent le quart de l'hippopotame. Pendant le dépeçage sur la berge, il a fallu les menaces du revolver pour maintenir l'ordre. L'avidité de ce peuple pour la viande est incroyable. A mon dîner, on m'a servi un beefsteak d'hippopotame. Fortement battue et très épicée pour en masquer la fadeur, cette chair n'est pas mauvaise ; j'en mangerais volontiers de temps à autre pour faire diversion à l'éternelle poule ou à la chèvre intermittente. Un jour, j'ai goûté du serpent. Ce n'était pas fameux.

*7 janvier 1885.* Mata-Mongoto, chef de N'Dondo, est mort des suites d'un coup de lance qu'il avait reçu lors de l'attaque nocturne des Mobéka, le 2 décembre. A cette occasion, le village de M'Poumbou, dont il était originaire, a mangé un homme.

*9 janvier.* Les villages de Mankanza et de M'Poumbou se battent à coups de bâton et de couteau. Ils parlent d'en venir à la guerre déclarée.

*11 janvier.* Un pauvre diable de M'Poumbou, passant en pirogue au large de Mankanza, est aperçu par les habitants de ce village ; on le poursuit et on le prend. Conduit à terre, on va le massacrer, quand Mata-Buiké s'interpose.

« C'est pitoyable, dit-il, de détruire ses compatriotes. » Il le protège de son corps dans la mêlée et est sur le point d'être foulé aux pieds. J'interviens pour l'aider. Le prisonnier est rendu à la liberté.

*12 janvier.* Les rapports entre Mankanza et M'Poumbou s'enveniment de plus en plus. Ils sont cependant le résultat d'une simple querelle d'ivrognes. Je me rends chez Mata-Monpinza, chef du dernier de ces villages.

Trouvant la commune en palabre, je m'assieds et j'assiste à la conférence. Le sujet est intéressant. Il s'agit d'un crocodile qui a happé plusieurs individus. On délibère sérieusement sur les moyens de

détourner ce fléau. Evidemment quelqu'un a inspiré le monstre. On examine qui peut y avoir intérêt et quel fétiche il faudrait employer pour ramener le saurien à plus de modération. Pauvres ignorants! Ce point élucidé tant bien que mal, on me demande le motif de ma visite. Je déclare être venu pour engager tout le monde à la conciliation et à l'apaisement des querelles entre M'Poumbou et Mankanza. Je promets la neutralité la plus stricte. Enfin, j'engage les habitants à considérer toujours la station comme un lieu inviolable, où tout le monde peut venir négocier et trafiquer en paix. Je me plains aussi de ne plus voir autant d'habitants de M'Poumbou vendre des denrées dans la station.

16 janvier. Nous sommes édifiés sur la persistance des habitants des villages excentriques à ne plus nous offrir leur manioc et leurs bananes à acheter. Mata-Buiké a bel et bien établi un *mobéko* interdisant la vente directe à mes travailleurs. Mankanza et son quartier de N'Gombé jouissent seuls de ce privilège. Comment les autres bourgs ont-ils accepté une clause si nuisible à leurs intérêts? Je l'ignore. Peut-être Mata-Buiké les a-t-il menacés de son grand fétiche de chef. On le croit bien en relations avec les crocodiles!

Quoiqu'il en soit, la stricte obéissance à cette défense semble prouver la réelle autorité du vieux roi en certaines matières. Plus une pirogue n'aborde à notre débarcadère.

J'ai l'habitude, en bon voisin, de passer à Mata-Buiké, qui n'a plus de dents, des bananes mûres et même de temps à autre un quartier de pintade ou une cervelle de chèvre. Pendant mon dîner, il est venu solliciter un peu de bière de canne.

— Ma foi, lui dis-je exaspéré par la certitude que j'ai acquise de son cordon prohibitif, vous avez une belle audace de me demander à boire alors que vous défendez au pays de m'apporter le nécessaire. J'entends que cela finisse. Vous avez un mauvais génie dans la personne d'Imbembé, votre conseiller. Pour assurer le succès de votre monopole qui nous affame, vous avez fait des menaces. Tous les villages ont été ou seront prévenus de leur inanité et si vous vous permettez, au mépris de notre traité, de faire arrêter une personne se présentant pour troquer des vivres, je la délivrerai par la force.

Le roi était dans la salle à manger dont la porte était fermée. A mon ton furieux, il se crut entre mes mains et perdu. Il voulut se lever.

— Rassurez-vous, lui dis-je, vous n'avez rien à craindre. L'homme blanc n'est pas traître.

Une de ses suivantes s'étant permis de rire, je la mis à la porte. Et le pauvre Mata-Buiké, tout tremblant, dut écouter jusqu'au bout ma longue apostrophe sur ma longanimité et sur son ingratitude.

18 janvier. Entrevue avec le roi, Imbembé et Mongimbé. Le grand chef annonce la levée du *mobéko*. Je réponds que je m'apercevrai de sa sincérité à l'affluence plus ou moins grande des marchands dans la station.

19 janvier. Retour du *Peace* des Stanley-Falls. Les Arabes, d'après M. Grenfell, dévastent la contrée. A l'Arouwimi, le poste de Haoussa établi par le capitaine Hanssens a disparu. M. Grenfell croit qu'il a été dévoré par les cannibales Basoko du confluent.

Le laborieux missionnaire anglais a exploré le Lolami jusqu'à 1° 33' de latitude sud. C'est un cours d'eau sinueux et d'un courant assez violent.

M. Grenfell a aussi continué jusqu'à 1° 55' nord, l'exploration commencée par le capitaine Hanssens dans l'itimiri; il y a été arrêté par une chute appelée Loubi. Le docteur Sims, son compagnon de voyage, me trouve en un très mauvais état de santé et me conseille vivement de rentrer en Europe à la première occasion.

Je me suis rendu ce matin au centre de Mabali, chez Nyamalembé, afin d'engager ses sujets à ne pas tenir compte de la défense de Mata-Buiké concernant les vendeurs, et d'assurer ceux-ci de ma protection.

21 janvier. Le *Peace* est parti ce matin vers l'aval; je lui ai procuré quelques conserves pour lui permettre une nouvelle exploration de l'Ou-Bangi.

22 janvier. La nouvelle lune a paru depuis plusieurs jours. C'est le moment où je fais les présents mensuels aux chefs liés par des traités. Je les ajourne tous, en présence de leur volonté bien arrêtée de maintenir le monopole de Mankanza en fait de vivres. Une véritable comédie a été jouée il y a quelques jours. Mata-Buiké a fait battre le gong dans Mankanza seulement pour proclamer le prétendu retrait du *mobéko* prohibitif. Les natifs eux-mêmes m'avouent en secret ne pas oser enfreindre la défense.

25 janvier. Le roi et presque tous les chefs sont en conférence à



Mobounga. Il circule à ce sujet des bruits de projets d'attaque contre nous. J'ai peine à y croire.

*27 janvier.* Le système de monopole inauguré par le clan de Mata-Buiké s'explique par ce fait qu'il ne prélève plus les grands bénéfices de nos premiers mois de séjour, causés par la crainte des étrangers de se rendre directement chez nous.

Les contes terribles qu'on leur faisait à notre propos ne trouvant plus créance auprès d'eux, ils commençaient à me visiter assidûment.

Les intermédiaires d'autrefois allaient perdre complètement leur situation privilégiée. Pour les poules à l'usage des Européens je suis indépendant, parce que j'envoie un homme les acheter au loin. Mais je ne puis agir de même pour le manioc, le poisson et le maïs nécessaires à toute la garnison.

Cette affaire des vivres devait avoir une issue désagréable.

Un peu avant la nuit, des rumeurs venues de Mongwélé nous apprennent que les habitants s'y battent avec des gens de N'Goumba. Nassibou, le nyampara, peut bientôt préciser. Une femme s'étant rendue à la station pour y vendre de la bière de canne, a été garrotée par les Mongwélé, en exécution des mesures de blocus prescrites par Mata-Buiké.

Mon devoir est de la faire mettre en liberté. La prise d'armes est ordonnée. Pour réussir dans une opération offensive quelconque au milieu des villages des Ba-Ngala toujours méfiants, tout apprêt ostensible est nuisible. Donc, pas d'appel par la cloche ou le clairon, mais un simple signal; mes soldats sont, du reste, dressés à cette méthode. Ils ont chacun leur fusil dans leur case et dix cartouches. Cela suffit; je me borne à circuler vite dans le camp en faisant un geste convenu. Puis, je sors sans arme de la station, et dans le premier fourré mon domestique me remet mon fusil. Ma bande me rejoint tout naturellement, sans un cri. La consigne est de ne pas faire feu avant mon commandement, sauf dans le cas de légitime défense. Un pas de course vigoureux nous fait déboucher dans Mongwélé avant que l'éveil soit donné. Je réclame la femme prisonnière. « Elle a été libérée, » me dit-on. Ne pouvant vérifier le fait, et voulant des garanties, j'ordonne des captures, et pour ne pas perdre de temps, je donne l'exemple.

De ma main, j'empoigne un noble guerrier chargé de lances et je le passe à mes soldats. Ceux-ci se ruent sur tous les indigènes à

portée. Les natifs sont si stupéfaits qu'ils ne songent qu'à fuir et non à se défendre. Trois d'entre eux sont ainsi emmenés. Jugeant ce nombre insuffisant, j'envoie M. Westmark en prendre d'autres; il en ramène sept et deux chèvres. Les terribles Ba-Ngala sont abasourdis; et le courage leur manque. La nuit vient.

Mes dix prisonniers solidement liés et enfermés, je cours chez le roi. Il n'est pas encore revenu de Mobounga. J'appelle Buiké, son fils, et je lui dis :

— Tant que les agissements de votre père n'ont pas donné lieu à des actes violents, je n'ai rien fait. Mais dès que l'on a capturé une femme, parce qu'elle nous avait vendu à manger, je suis intervenu. Ayant horreur du sang, j'ai fait des prisonniers; ce seront des otages : ils garantiront le retour à l'ancien état normal. Veuillez prendre le gong officiel du roi, proclamer mes intentions et inviter les gens paisibles à ne pas approcher de la station sans se faire connaître. Les hommes qui rôderont en armes autour de chez nous seront invités à passer outre; s'ils persistent sans répondre, les sentinelles les prendront pour des agresseurs, cherchant à délivrer les captifs par la force, et tireront dessus...

Buiké comprit parfaitement mon intention et fit avec toute la solennité d'usage les notifications que j'avais demandées. Malgré cela, un parti de Mongwélé se glissa peu après contre le côté droit de la station, y lança des sagaies vers le quartier des Haoussa et s'enfuit.

A huit heures, un coup de feu retentit du même côté. Le rapport du sergent Mamadou-Maï me fit connaître qu'un individu avait tenté de pénétrer dans la première enceinte, malgré l'avertissement de la sentinelle postée là, le brave Adame. Ce dernier avait lâché la détente de son fusil et l'avait étendu mort sur le sol. Buiké, très courageux ce jour-là, vient confirmer cette nouvelle. Le mort est un nommé Bikoko, fils de Mata-Moworo. Je témoigne de tout mon regret, mais en faisant remarquer au fils du roi que la cause du malheur est la désobéissance de la victime aux ordres qu'il a donnés lui-même.

Les Ba-Ngala sont effrayés. Beaucoup vont dormir dans les îles.

*28 janvier.* Sauf Buiké, personne à voir. Les villages sont déserts. On a envoyé prévenir Mata-Buiké, à Mobounga.

*29 janvier.* Le roi est rentré et me prie de venir concerter une entente à mi-chemin de sa résidence. Stambouli et M. Westmark m'y accompagnent. Mais sachant qu'entre eux les Ba-Ngala se trahissent.

parfois au milieu d'une conférence de paix, j'ai dissimulé dix hommes dans les hautes herbes. Le lieu de réunion a pour fond une rangée de cases derrière et dans lesquelles sont cachés deux cents indigènes armés. Le demi-cercle des cent assistants est lui-même hérissé de lances et de fusils pointés vers nous. Mata-Buiké prend sa place, sans me donner la main. Il me prie de justifier les motifs de mes captures. Remarquant un mouvement d'un caractère douteux parmi ses partisans, je dépose ma pipe et je sors un revolver de ma ceinture, pour le placer à mes pieds sur ma boîte à tabac.

— Que signifie cela ? fait aussitôt le chef.

— Que vos sujets ont une attitude contraire à vos affirmations pacifiques.

Le vieux chef donne aux siens l'ordre de déposer leurs armes ; ils obéissent ; mais petit à petit et sournoisement ils reprennent lances et fusils. Alors je lève la main droite, ce qui est le signe convenu ; mes dix Zanzibarites sortent du fourré et se rangent l'arme au pied derrière moi.

Mata-Buiké n'admet nullement cette garde et se dispose à se retirer. En fin de compte, les engins meurtriers sont loyalement déposés de part et d'autre. Je rappelle les causes de notre dissentiment et les conditions de notre traité d'alliance.

Je fais aussi ressortir mon irresponsabilité au sujet de la mort de Bikoko. Après l'habituelle controverse pour réduire à néant les assertions mensongères des chefs indigènes, ils conviennent de mon bon droit et demandent la liberté des prisonniers.

Je réponds : — J'ignore si vos intentions réelles sont pacifiques ou belliqueuses. Au cours de la dernière lune, vous avez un instant voulu nous faire mourir de faim. Vous pouvez aujourd'hui projeter de nous faire périr par le fer et le feu, comme au début de mon séjour à Iboko et lors de la prétendue attaque des N'Ghiri. C'est pourquoi j'ai pris des otages, répondant de votre conduite. Si vous essayez de nous affamer, ils seront affamés avant nous. Je les garderai jusqu'à ce que vous m'ayez fait vendre des vivres en quantité suffisante pour prouver vos desseins conciliants et pour marquer la fin du *mobéko*.

En vain insiste-t-on pour me faire changer d'avis.

A l'issue de l'entrevue, trois coups sont battus sur le grand tambour du roi et tous les habitants de Mankanza évacuent le village vers M'Poumbou. Nous sommes laissés à notre isolement. Seuls, les

jeunes gardes indigènes viennent encore chez nous et entretiennent un reste de relations entre nous et les Ba-Ngala.

Mes sergents des Haoussa et des Zanzibarites ayant parcouru le district, me disent les natifs absolument intimidés par l'action si prompte d'avant-hier. Sous cette impression peu ordinaire chez ce peuple courageux mais superstitieux, mon refus de rendre les otages a été interprété comme l'indice de nouveaux projets de razzia de ma part. Mes sergents me supplient de revenir sur ma décision.

J'ai été frappé du fait que les Haoussa, toujours si indifférents aux indigènes, se sont joints aux Zanzibarites pour cette démarche. Sur mon observation qu'en délivrant les captifs nous allons perdre de sérieux garants, ils s'engagent à en reprendre autant que je voudrai, si, par hasard, ils se sont trompés sur le désir réel de soumission des Ba-Ngala.

Ébranlé, je mande Mongimbé, Buiké et N'Joko et je délivre cinq des prisonniers. Pour les autres, j'attendrai que mes approvisionnement soient renouvelés par les populations.

Aussitôt les Mankanza reviennent dans leurs foyers et Mata-Buiké n'hésite pas à se précipiter dans mes bras tantôt si redoutés ! Les indigènes font ce qu'ils peuvent pour nous procurer de la chikwanga ; mais ils sont plus affamés que nous, car durant ces deux jours ils n'ont pas osé visiter leurs puits à manioc qui sont au bord de l'eau sous nos vues.

*30 janvier.* Arrivée de vivres. Libération nouvelle de deux otages. Cérémonie de réconciliation. Abatage d'un palmier fétiche. Nous y avons placé un pétard de poudre, notre fétiche à nous.

*31 janvier.* Mise en liberté des trois derniers captifs.

*12 février.* Les rapports ont repris leur état normal, mais les populations ne mettent pas autant d'empressement à nous visiter. Une « guerre », c'est ainsi qu'on nomme ici toute échauffourée, n'est habituellement pas bien terrible en elle-même ; mais ses conséquences les plus sérieuses et toujours lentes à disparaître sont la contrainte et la défiance dans les relations.

*14 février.* Les natifs m'ont souvent parlé du Loulongo, l'affluent qui débouche à Loulanga, sur la rive gauche. D'après N'Joko, dont la mère est originaire de ce pays, le Loulongo décrit un cours assez parallèle à celui du Congo lui-même ; cette information est celle de tous les indigènes, et elle explique l'absence d'affluents sur la

rive gauche d'ici au Lolami. Ce serait une rivière large de trois cents à cent cinquante mètres, que les pirogues peuvent parcourir pendant plusieurs lunes. A dix ou quinze jours de son confluent, elle recevrait un petit affluent, le Lopouri, et dans son cours supérieur s'appellerait Maringa. L'une des deux branches conduirait non loin de Roubounga, près du pays des Langa-Langa. L'autre mènerait au pays des nains Bapouta au teint clair (1). Les riverains du haut-Maringa ne seraient pas mariniers. N'Joko me cite de nombreux noms de localités.

Les Ba-Ngala ne savent rien du Congo en dessous de Tchoumbiri ni au-dessus de Yambinga; ils n'ont jamais entendu parler de cascades.

*15 février.* Il y a unanimité dans les rapports des indigènes pour signaler les N'Gombé comme venus récemment du pays de Langa-Langa (M'Pesa-Oupoto). Les N'Gombé, gens de la brousse, sont plus primitifs, plus sauvages et plus courageux que les riverains. Les N'Gombé de Lousengo et les Bossoyapos sont réputés parmi les plus féroces.

D'après Buiké, les Mobéka auraient été attaqués, il y a peu de jours, par les N'Gombé qui habitent à l'est et chassés dans les îles.

(Cette attaque est réelle, je l'ai su le lendemain; mais les N'Gombé se sont déjà retirés. C'est d'ailleurs un des traits de la plupart des guerres de ce pays que les actions éphémères. Rarement le vainqueur campe sur le terrain conquis. Le pillage fait, il se retire au plus vite. Je doute fort aujourd'hui que les indigènes pousseront la persévérance jusqu'à cerner réellement durant dix jours seulement un village pour le faire tomber par la famine.)

*16 février.* A sept heures du soir, retour de l'A. I. A. des Stanley-Falls avec M. Vandenplas. Vangele sera ici demain. Il s'est arrêté chez les Maroundja. Il a acheté beaucoup d'ivoire en route pour nouer des relations avec les tribus. Plus de quinze districts ont consenti des traités avec lui. Aux Stanleys-Falls, les affaires avec les Arabes ne vont pas bien.

(1) MM. Grenfell et von François explorèrent le Loulongo vers la fin de 1885, et leur reconnaissance confirma pleinement les renseignements que m'avaient donnés les indigènes sur la direction du Loulongo.

L'exploration du capitaine Vangele dans le Lopouri en 1887, a également vérifié la direction de ce cours d'eau. (Voir la carte générale.)

Au moment du débarquement des hommes de l'A. I. A., une scène touchante se produit. Un des Haoussa du poste disparu de l'Arouwimi a été retrouvé. Ses compatriotes de la station, qui le croyaient perdu, sont transportés de joie en l'apercevant à bord, et l'enlèvent triomphalement sur leurs épaules. L'aventure de cet homme, appelé Alakaï, est assez dramatique. Il nous en fait le récit suivant :

« Vers le commencement du mois de juillet de l'an dernier, le capitaine Hanssens nous avait placés, deux de mes camarades et moi, dans un village au confluent de l'Arouwimi, sur la rive droite de cette rivière, chez les Basoko.

» Le chef de cet endroit avait fait l'échange du sang avec le capitaine et l'avait vivement prié de lui laisser le drapeau bleu et quelques hommes, afin de le mettre à l'abri des incursions des Arabes. Il avait juré de veiller sur nous comme sur ses propres enfants. Le capitaine Hanssens parti, le chef indigène nous engagea à ne pas quitter son village et à ne pas nous promener au loin.

— » Je réponds de vous, avait-il dit, mais mes voisins n'en ont pas fait autant. Soyez prudents.

» Les premiers jours se passèrent tranquillement. Puis, un midi, des Basoko, sur le point de se rendre à la pêche dans une île, engagèrent mes compagnons à se joindre à eux. Mes amis me demandèrent conseil; je m'opposai à cette excursion mais inutilement : on leur avait promis beaucoup de plaisir. Ils partirent avec les pêcheurs. La nuit étant venue sans qu'ils fussent rentrés, je m'inquiétai et je me mis à rôder sans être vu autour du lieu de débarquement habituel des pirogues. Celle des pêcheurs revint peu après; je n'y vis pas mes deux camarades. Pressentant une trahison, je me cachai près d'une case abandonnée. Une odeur de chair en cuisson arriva bientôt jusqu'à moi. Une idée effrayante me vint : on rôtissait peut-être les corps de mes compagnons. Je m'avançai dans l'ombre et à côté d'un feu sur lequel étaient placés des morceaux de chair, je vis les pêcheurs sortir de grands vases les restes dépecés de mes compatriotes.

» Je m'enfuis dans la forêt, mais pas trop loin des villages, parce que c'est là que devaient revenir plus tard nos vapeurs. Pendant longtemps, je vécus de racines, de fruits sauvages et d'un peu de manioc cru que j'allais la nuit déterrer dans les champs. Au bout d'un mois environ, je fus découvert par une femme qui était à la recherche de plantes médicinales. Elle donna l'alarme et l'on s'empara de moi. Rentré au village,

j'y fus remis aux mains du chef qui avait fait alliance avec le capitaine Hanssens. Profitant d'un moment où il était seul, je lui fis remarquer qu'il aurait un terrible compte à rendre aux hommes blancs quand ceux-ci reviendraient.

» Le chef me fit observer qu'il n'était pas responsable de la mort de mes amis, car ceux-ci n'avaient point écouté son conseil de ne pas s'éloigner de chez lui. Il m'engagea à dire au capitaine, à son retour, que ces hommes s'étaient noyés, moyennant quoi il ferait tout pour me garder en vie. Je promis naturellement tout ce qu'il voulut. On me surveilla, mais sans m'attacher, et, durant quelques semaines, je pus espérer échapper au trépas.

» Alors des gens du village vinrent réclamer mon corps pour un festin.

— » Il est inutile, dirent-ils au chef, d'espérer calmer le blanc en lui remettant un seul de ses hommes, et puisque nous avons tué les deux autres, il vaut mieux faire disparaître le témoin de cet acte.

» Le seigneur basoko résista pendant plusieurs jours. Voyant bien qu'il allait céder aux sollicitations de plus en plus pressantes des siens, je saisis l'occasion d'une nuit sombre pour me sauver une deuxième fois dans les bois. Calculant, d'après ce que j'avais vu ordinairement, que nos bateaux à vapeur ne seraient pas à l'Arouwimi avant trois ou quatre mois, je m'enfonçai assez avant dans l'intérieur, et je recommençai ma vie misérable. N'osant plus approcher des champs, je n'eus plus la ressource du manioc cru, et je sentis mes forces diminuer de jour en jour. Ayant végété ainsi durant plus de trois mois, je m'avançai prudemment vers les villages. Un jour, j'entendis le sifflet d'un bateau à vapeur. C'était le *Peace*, des missionnaires anglais. Je parvins près de la rive, mais très loin de lui, et du steamer l'on ne me vit pas. Ce bateau se borna à prendre quelques otages, probablement pour avoir de nos nouvelles. Les prisonniers dirent, sans doute, que nous étions partis, car on les relâcha et le vapeur s'en alla.

» Les indigènes, qui s'étaient, à sa vue, réfugiés dans la forêt, revinrent à la rive et m'aperçurent. Cette fois, je fus étroitement lié et mis sous bonne garde; mais ma maigreur fit renoncer les cannibales à me sacrifier immédiatement. Après mes affreuses privations, je n'avais plus que la peau sur les os. On me donna beaucoup à manger et je ne sus pas résister à mon appétit. D'ailleurs, maintenu

toujours immobile, je devais engraisser très vite. Au bout de quelques semaines, je fus trouvé suffisamment refait pour être mangé. On prépara du manioc et de la boisson. Cette fois, je vis ma dernière heure approcher sans espoir de salut.

» La veille du jour où l'on devait me mettre à mort, le soleil était déjà assez haut quand tout à coup un grand bruit se fit dans les villages voisins du côté du Congo. Tout le monde prenait les armes; les femmes et les enfants emportaient les objets précieux vers la campagne.

— » Ce sont les Ma-Tamba-Tamba! s'écria-t-on. (Les Arabes.)

» Une fusillade violente éclata. Les assaillants abordaient. Au milieu du mouvement pour la retraite, les Basoko dirent qu'il fallait m'emmener. Un guerrier fut chargé de ce soin. Tous les autres disparurent. Mon gardien entra dans sa case pour y prendre son bouclier. Saisissant cet instant inespéré, je sautai, les bras encore entravés, dans un buisson voisin. Mon homme se précipita dehors et voulut me chercher.

» Mais, en ce moment, les bandes des Arabes faisaient irruption sur la place et il s'enfuit. Je passai la tête hors du fourré. Les Arabes, me prenant pour un indigène, me mettaient en joue quand je m'écriai : *Mouana a Boula Matari!* (« Sujet de Stanley! »). Ils m'examinèrent; je ne portais que les tatouages des Haoussa, qu'ils connaissaient, et je pus prononcer quelques mots de la langue kiswahili que j'avais apprise avec nos Zanzibarites. J'étais sauvé; on me délia.

» Peu de jours après, M. Vangele apparaissait avec ses bateaux et j'étais remis entre ses mains. »

Alakaï l'a échappé belle; mais gros et dodu au gré des Basoko, il rit aujourd'hui de la bonne nourriture qu'ils lui ont donnée pendant son dernier mois de captivité.

Lorsque ma garnison eut entendu son récit, les soldats me dirent avec effusion :

— Maître, vous avez agi dans notre intérêt en nous forçant par votre surveillance sévère à être toujours sur nos gardes avec les Ba-Ngala. Tous les cannibales sont dangereux. Hier encore, une des sentinelles de nuit a entendu un passant dire : « Si cet homme isolé était endormi ou n'avait pas son fusil, j'en ferais mon affaire pour notre repas de demain. »



*17 février.* Vangele revient des Stanley-Falls.

*19 février.* En raison de l'appauvrissement de ma santé, j'ai songé à suivre le conseil du docteur Sims et à rentrer en Europe avec Vangele. Mais, désirant remettre mon commandement seulement quand la situation à Iboko sera tout à fait normale, je renonce à partir maintenant. J'ai prié Vangele d'insister auprès de l'administration sur la nécessité de m'envoyer pour le 1<sup>er</sup> avril au plus tard les hommes nécessaires au remplacement de ceux de mes Zanzibarites et Haoussa dont les années de service sont terminées. Trente-cinq de mes soldats auront le droit au 30 mars de partir pour la côte. Tous les autres, moins trois, seront dans le même cas au mois d'août. Ces gens sont inquiets au sujet de l'exécution stricte de leur contrat d'engagement. Les antécédents justifient leurs craintes. Jamais un contingent de Zanzibarites n'a pu être rapatrié à temps; cela tient à une divergence d'interprétation longtemps maintenue. Les nègres soutenaient que les trois ans d'enrôlement comprenaient le temps des voyages en mer d'aller et de retour. L'administration le contestait et chaque expiration de terme donnait lieu à des révoltes très préjudiciables à la discipline. Aussi la direction s'est-elle actuellement ralliée à la manière de voir des Zanzibarites.

Le capitaine Hanssens, que j'ai avisé il y a six mois, a déjà entretenu le colonel de Winton de l'échéance prochaine. J'ai donc confiance.

*20 février.* Depuis trois semaines j'ai entamé la construction de deux estacades sur le fleuve. Elles sont à peu près achevées. Très embarrassé d'abord sur la manière de planter les pilotis dans l'eau en l'absence de mouton, de sonnette et de poulies, j'ai tourné la difficulté en appointissant les arbres et en les enfonçant par balancement. Pas un clou n'entre dans ces charpentes; les chevilles en bois en tiennent lieu.

*1<sup>er</sup> mars.* Une partie de Mabali a essayé cette nuit un coup de main sur un hameau de Mokolo. Mais les habitants étaient sur leurs gardes et ont repoussé les assaillants. Le motif de cette attaque était l'espoir d'une razzia.

*2 mars.* Un indigène du haut-Itimbiri nommé Limbaya, vendu de tribu en tribu et finalement acheté par Mata-Buiké, a entendu, à travers une cloison, le chef donner l'ordre de le parer pour un sacrifice funéraire à célébrer demain à Bolombo. Sa toilette ayant été com-

mencée, il s'est, dans un instant d'isolement, enfui chez moi et a imploré ma protection.

Cet incident m'est fort désagréable, car c'est seulement depuis quelques jours que mes rapports avec le roi sont redevenus aussi cordiaux qu'avant l'affaire du *mobéko*. Remettre le fugitif en ses mains m'est impossible et contraire à tous mes sentiments. Si je faisais cela, je perdrais toute autorité dans le pays.

Je fais cacher Limbaya dans l'enceinte palissadée. Mata-Buiké, informé du fait, me réclame son esclave. A mon offre de le lui acheter, il répond catégoriquement non. Rentré chez lui, il proclame dans un long discours la malhonnêteté de l'homme blanc qui détient le bien d'autrui, et il appelle l'attention des seigneurs sur le danger d'avoir dans la contrée un établissement où les esclaves peuvent se sauver de leur maître légitime. « C'est, dit-il, le renversement de tout l'ordre existant. »

Au fond, la thèse du roi est juste dans l'état actuel des mœurs du pays. La répugnance invincible que j'éprouve à lui livrer une victime peut seule l'emporter sur ma conviction des périls de l'abolition immédiate de l'esclavage, dans une région où cette institution est le seul lien hiérarchique et social.

3 mars. Une autre question complique un peu celle de Limbaya. Dans les coutumes des Ba-Ngala comme de beaucoup des autres peuples du Congo, l'agresseur, vainqueur dans un combat, paye au vaincu une indemnité pour chaque personne qu'il lui a tuée, quand, bien entendu, il veut sérieusement la paix. Voilà un usage assurément curieux et bien contraire à nos idées européennes. Stanley a toujours tenu à son observation par nous dans le haut-Congo.

Mata-Moworo, le père du Ba-Ngala Bikoko tué par une sentinelle le soir du 27 janvier, n'avait fait aucune demande de compensation au moment des palabres de paix. Mais récemment il m'a soumis une requête dans ce sens par l'intermédiaire de Mata-Buiké. Sans la repousser, j'ai mis pour condition de mon accueil favorable la restitution d'un fusil qui m'a été volé il y a huit mois. On prétend cette arme introuvable et l'affaire en est là. Mais on argue de ma réponse pour affirmer de nouveau mes intentions de révolutionner les mœurs du pays. « Ce n'est pas pour cela que nous avons accueilli le blanc, » dit-on, non sans quelque raison.

4 mars. Mata-Moworo étant originaire de Mabali, les parents

qu'il possède dans ce district prennent sourdement fait et cause pour lui et décident de guetter mes hommes dans la forêt, afin d'en tuer un de manière à équilibrer la perte de Bikoko. C'est la *vendetta* des Ba-Ngala; elle est considérée par eux comme absolument légitime et son efficacité habituelle est la cause probable de leur soumission à la règle du paiement des morts.

Je reproche à Mata-Buiké de m'avoir laissé ignorer ces dispositions du clan de Mata-Moworo.

— Prévenez-le, lui dis-je, que les menaces ne sont pas le moyen de m'amener à composition. Je ne puis sembler avoir peur.

5 mars. Visite de Monanga-Doua, chef de Mobounga; ce N'Gombé d'outre-fleuve a vraiment une certaine noblesse d'allures; mais il est très sale sous sa couche épaisse d'huile. Nous faisons un pacte d'amitié, et j'invite Monanga-Doua à décider ses sujets à venir fréquemment s'approvisionner de marchandises à la station en nous apportant des vivres. Je lui fais comprendre que ma station a pour but d'établir des rapports avec toutes les tribus.

10 mars. Après de longues négociations et des colères multiples, Mata-Buiké a consenti à me vendre Limbaya à un prix acceptable. Il fallait éviter de lui compter assez de marchandises pour lui permettre l'achat de deux hommes avec le prix de vente d'un seul.

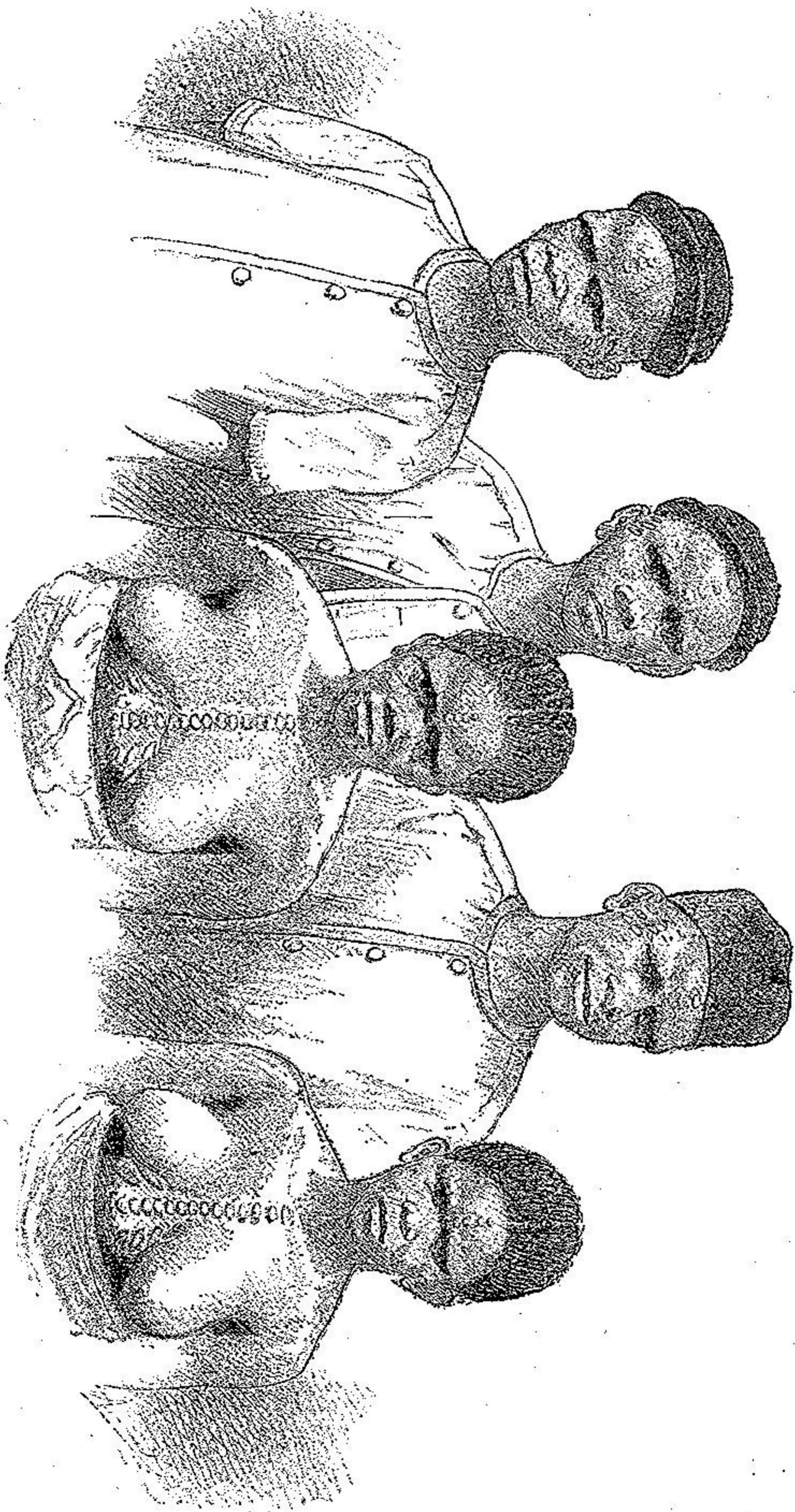
Limbaya est aussitôt affranchi.

Il s'engage à travailler dans la station durant trois ans, moyennant logement, nourriture, habillement et quelque gratification. La libération de cet homme a coûté environ trente francs. Ces trois années écoulées, il recevra un terrain et des outils pour s'établir près de chez nous. Il devra le service en temps de guerre. Très probablement il préférera rester entièrement à notre service, s'il peut se marier.

15 mars. Mon entrevue avec Monanga-Doua a eu pour conséquence d'amener ici de nombreuses pirogues de Mobounga avec du poisson, des poules, des chèvres, etc.

22 mars. D'après Muélé, N'Joko, Ipourou, Ewata et d'autres, le commerce indigène de ces régions se fait ainsi :

Les traitants de Lokoléla, d'Irébou et d'Ou-Bangi se procurent à Bolobo et chez Tchoumbiri un peu d'étoffe européenne, des perles, des fusils à pierre, du sel marin, mais surtout des *monzanga*, lingots



Jeunes Ba-Ngala.  
(D'après une photographie de M. Vandermplas.)

de cuivre qui proviennent, dit-on, de Manyanga. Une partie de ces lingots est transformée en *minkata*, petites bagues servant de monnaie, dont il a été parlé déjà. Le reste de ce cuivre est coulé en gros bracelets pour le Loulongo, ou encore en projectiles pour fusils.

Pour l'achat de l'ivoire, les Ou-Bangi vont chez les Balouie et dans l'affluent du N'Ghiri; les Irébou se rendent à Loulanga, à Mobéka, Boukoumbi, Ikounoungou, et rarement plus haut. Les Ba-Ngala de Mokomila et de Loulanga poussent chez les Langa-Langa à M'Pesa, Oupoto et même Yambinga. On les accuse d'abuser parfois de leurs armes à feu pour prendre des esclaves. (La traite humaine ne se fait pas ici sur une grande échelle.)

Ensuite, comme nouveaux intermédiaires interviennent : les Mobéka, qui vont acheter l'ivoire chez les Akoula et encore plus haut dans le Mongala; les Loulongo, qui pénètrent chez les Maringa et dans le Lopouri; enfin, les Boukoumbi et les Maroundja, qui atteignent Yaloulima.

En général, les marchands indigènes se procurent l'ivoire dix fois meilleur marché que nous. Ils payent une belle défense pesant de soixante à quatre-vingts livres, trois cents à quatre cents *minkata*, trois ou quatre colliers de perles, trente cauries et quelques bibelots, soit un prix équivalant au total à environ quarante ou cinquante baguettes de laiton.

Depuis quelque temps, j'achète un peu d'ivoire pour étudier le marché et affermir mes relations. Je suis parvenu à établir les prix suivants :

Pour une pointe de	4 à 10 livres,	1 mitakou la livre.
»	» 10 à 20	» 2 »
»	» 20 à 30	» 3 »
»	» 30 à 40	» 4 »
»	» 40 à 50	» 5 »
»	» 50 à 60	» 6 » etc.

C'est au moins cinq fois meilleur marché qu'à Léopoldville. Mais, pour obtenir des conditions aussi favorables, il est nécessaire de connaître la langue et les usages des indigènes, de patienter pendant plusieurs jours pour amener des concessions du marchand, de ne jamais se décourager et surtout de sembler presque indifférent à l'acquisition de la dent en litige.

Les pays des Ba-Ngala et des environs sont très riches en ivoire.

Une fois que ces peuplades auront vu les Européens acheter loyalement et régulièrement cet article, elles mettront le plus grand empressement à l'offrir en vente.

Quant au copal (*molangi*) et au caoutchouc (*malembo*), qui abondent dans les forêts, nos indigènes en ignorent totalement la valeur commerciale. Il en est de même pour l'orseille, la cire, le kola, les peaux, etc., etc. L'huile de palme n'a d'emploi que pour les usages de la toilette et de la cuisine; on ne l'exporte pas au loin. La poudre de bois rouge (*nkoula*), roulée en petits pâtés, se vend de mains en mains jusqu'à Léopoldville, comme l'ivoire. Elle n'existe, chez les Ba-Ngala, que sur la rive gauche.

Je relate ici une de mes dernières palabres d'ivoire. Le propriétaire de la dent, Ipourou, est venu très mystérieusement me demander si je voulais acheter une pointe d'ivoire. Il donnait à ses yeux une expression assez extraordinaire pour faire croire à un naïf que la possession de cette défense devait constituer un bonheur céleste.

— Est-elle grande? demandai-je d'un air ennuyé.

— Comme cela, dit-il en élevant le bras droit, un peu recourbé en avant, au-dessus de sa tête, ce qui indiquait une hauteur d'environ 1<sup>m</sup>85 depuis le sol jusqu'au bout de ses doigts.

— Bah! je n'ai pas le temps. Vendez-la à un autre.

— Mais non, je l'ai réservée pour vous, c'est un *monpaté* digne d'un grand chef.

— Je vous connais, merci.

Enfin, j'autorise Ipourou à me présenter sa pointe le surlendemain.

— Magnifique, n'est-ce pas? fait-il en l'exhibant.

— Peuh! très ordinaire, dis-je, après l'avoir vidée, pesée et grattée. (Le poids est de 63 livres.)

— Comment! ordinaire; mais je l'ai payée trois esclaves, deux...

— C'est bon; qu'en voulez-vous?

— Trois mille mitakou. (Le brave homme sait fort bien qu'il demande huit à dix fois ce qu'il peut obtenir.)

— C'est trop peu. A votre place, je demanderais un des bateaux à vapeur de Boula Matari et cent fusils.

Ipourou éclate de rire et son ami avec lui. (On a toujours un ami avec soi dans ces cas-là.)

— Enfin, qu'offrez-vous?

— Vingt mitakou. (Je n'ignore pas que je devrai payer douze à quinze fois autant ; mais si j'énonçais tout de suite mon dernier prix, jamais il ne serait accepté.)

— J'aime mieux vous la donner pour rien.

— Donnez, j'accepte, mais comme un vrai cadeau, sans rien vous rendre.

— Allons, ne plaisantez pas ; donnez-moi mille mitakou.

— Jamais. Pour vous faire plaisir, je prendrai la pointe à 40.

— Disons 800.

— Plutôt mourir. Je dis 100 et rien de plus.

— 700.

— 100.

Ipourou remporte sa défense chez lui. J'ai soin de ne plus en parler. Il rôde dans mes alentours et un beau soir il m'aborde en disant :

— Voulez-vous causer sérieusement de mon ivoire ?

— Non, je n'en veux plus.

— Je vous laisserai la pointe à 600.

— Vous êtes bien bon ; c'est inutile.

— Soyez donc aimable. J'ai besoin de marchandises pour acquitter des dettes.

Le marchand demande la permission de s'asseoir ; il semble méditer profondément et faire des calculs compliqués.

— Tenez, dit-il, elle est pour vous à 500 ; mais je n'en puis plus rabattre.

— J'offre 165.

Nous finissons, après deux grosses heures de débat, par mettre en présence ces deux chiffres : 450 et 210. La différence est ainsi de 240 et je connais la façon indigène de terminer une affaire. Long silence. Ipourou est sombre, triste, malheureux à faire pleurer ; il essaye encore durant une demi-heure de m'amener à augmenter un peu mon offre. Tout à coup, il s'écrie :

— Coupons la différence en deux pour en finir.

— Parfaitement ; j'achète donc à 330.

— C'est trop peu, vous m'écorchez.

— Allons donc ! Vous faites un bénéfice de trois cents pour cent.

— Du tout, j'y perds.

— Voulez-vous oui ou non 340 ?

— 350.

— C'est fait.

Nous plaçons l'un contre l'autre sur le sol l'index de notre main droite et nous le retirons vivement.

A ce signe, l'accord est conclu et rendu sacré. On aurait tort de croire que tout est fini. Reste à traduire une partie de cette somme de fils de laiton en tissus et autres articles, ce qui prend bien deux heures; finalement, je compte à Ipourou :

1 brasse de drap bleu	valant ici	15	mitakou.
2 » de coton bleu (Guinée)	»	8	»
2 » de coton blanc	»	8	»
1 bouteille vide	»	10	»
2 bracelets en laiton	»	10	»
1 sonnette	»	7	»
1 petit miroir	»	3	»
1 bande de drap rouge	»	1	»
1 fourchette en fer-blanc	»	2	»
1 cuiller	»	2	»
1 assiette	»	8	»
300 cauries	»	30	»
6 colliers de perles roses	»	6	»
20 » » blanches	»	20	»
Enfin 120 fils de laiton	»	120	»

Reste à fixer le *bolombi*. C'est le pourboire de l'ami et conseiller du vendeur. Mieux vaut le donner pour rester dans les usages des natifs. Je le compte d'avance dans mon calcul et je diminue le prix de la pointe d'autant.

En estimant le fil de laiton ou mitakou (frais généraux et de transport compris) à 0 fr. 25, j'ai payé environ 90 francs pour soixante-trois livres d'ivoire. La pointe, étant grande et de bel ivoire, se vendra à Liverpool entre 600 et 800 francs. En retranchant outre le prix d'achat, 40 francs pour le transport, il reste un bénéfice net de 470 à 670 francs.

Je suis entré dans ces détails pour donner à nos commerçants un spécimen d'une opération sur l'ivoire chez les Ba-Ngala en 1885.

23 mars. Mes jeunes gardes me préviennent que des gens de Mabali, affidés de Mata-Moworo, tenteront cette nuit de pénétrer en petits groupes dans la station pour égorger un de mes hommes. En



même temps, les chefs de ce district affirment très haut être dans les meilleurs termes avec nous. Et pour me montrer qu'il n'y a aucune pensée belliqueuse à mon égard, Mongonga, laissant traîner à terre le bout de sa lance dont il retient le fer dans la main gauche, passe ses deux jambes au-dessus de l'arme. C'est une espèce de serment, une attestation solennelle de paix.

*24 mars.* Depuis quelques mois, j'ai organisé des réceptions à la bière de canne à sucre. Comme je n'arriverais jamais à épuiser les pots que j'achète avant que le breuvage ne fût devenu acide, ces frais de représentation ne sont pas élevés. Agréables à mes invités, les réceptions me sont très utiles.

Lorsque j'ai au moins une vingtaine de litres de bière, je fais mander Mata-Buiké, les chefs voisins, les notables étrangers et quelques jeunes gens. Tout ce monde s'installe avec ses femmes dans ma salle à manger autour du vase, pendant qu'au dehors la plèbe regarde les élus à travers la claire-voie de la porte.

Conformément à l'étiquette du pays, je vide le premier gobelet. Cet acte a, en réalité, pour but, chez ce peuple habitué à l'emploi courant du poison pour se débarrasser de personnes gênantes, de prouver l'innocuité de la bière. Puis, par ordre hiérarchique, les invités se mettent à boire, le roi commençant. Nous causons de façon agréable, évitant les sujets irritants, plaisantant, nous intéressant à la santé de chacun, à sa famille et à ses amis. J'utilise aussi ces réunions pour obtenir incidemment des renseignements géographiques.

M'en tenant à mon premier gobelet, je laisse les indigènes s'en donner à bouche que veux-tu, tout en fumant ma pipe, en faisant mes comptes, etc.

Les langues se délient peu à peu. Ce n'est plus à moi que l'on s'adresse. Je tâche d'ailleurs de me faire oublier. On aborde les questions pendantes entre Ba-Ngala. Et tout doucement, la conversation devient si intéressante que, feuilletant mon carnet, j'affecte de plus en plus de ne pas écouter. Ce que j'apprends ainsi de faits, de projets, d'idées en cours, est incroyable.

Où la provision de bière était minime pour le nombre des assistants, et alors chacun se lève tranquillement pour retourner chez soi, quand elle est épuisée. Ou les pots étaient nombreux, et dans ce cas le ton des discussions devient haut et parfois peu agréable. Quand rien n'attire plus ma curiosité, j'engage l'assistance au calme et je me

retire dans ma chambre, en laissant mes hôtes sous la surveillance d'Abdallah, le fidèle majordome. Mais quelquefois je dois faire mettre doucement mes invités à la porte et enlever les pots restants. Dans ce cas, je prévient toujours Mata-Buiké — qui a soin de s'en aller avant l'exécution. Au reste, il a toujours un verre spécial et il est très sensible à ces égards.

*25 mars.* L'Européen a souvent de la peine, durant les premiers mois de son séjour parmi les nègres, à saisir des différences caractéristiques sur les figures des indigènes. Mais une étude plus prolongée lui fait voir, chez eux, tous les genres de physionomie qui existent parmi nous. Toutefois, le regard de la généralité des Congolais de l'intérieur indique un certain degré de dissimulation, de ruse et de défiance. Je connais des exceptions à cette règle, mais très peu.

Les Ba-Ngala m'offrent une série de types à l'expression bien définie. Mata-Buiké représente, dans les circonstances ordinaires, la bonhomie fine du paysan normand; mais, sous l'empire d'une préoccupation mauvaise, sa figure paternelle prend une dureté extraordinaire. Mata-Monpinza rappelle la placidité d'un bon juge de paix. Mongonga a la rotondité de Roger Bontemps; il a de petits rires affectés du meilleur monde, qui lui permettent de montrer ses belles dents de cannibale effréné.

Nyamalembé est à la fois souriant et pleurard. Mata-Ipéko a la correction froide d'un procureur du roi. Mata-M'Popo est le viveur bon garçon. Monpata est un type de sérieux et d'énergie. Monanga-Doua croit que c'est arrivé; son pas est solennel; il porte la tête comme un saint sacrement. N'Joko est le gandin de trente-cinq ans, à la fois joli cœur et bon père de famille. Imbembé a la distinction d'un intrigant bien né. Muélé a les dehors de l'homme d'affaires peu facile à jouer. N'Gélé dénote l'insolence qui s'ignore, etc.

Parmi les femmes, je découvre sans peine au milieu des jeunes, la coquette, la modeste, la froide, l'enflammée, la fine mouche, la matérielle et, parmi les vieilles, je reconnais tout de suite la tatillonne, la bavarde, la harpie, la bonne ménagère et celle qui regrette son bras si dodu...

*26 mars.* Après le châtiment des N'Gombé, le 30 septembre dernier, les vols avaient cessé durant quelque temps. Mais la leçon paraît déjà oubliée. Et je ne puis compter les nombreux larcins commis aux dépens de mes soldats. Indubitablement, les chefs con-

naissent les voleurs, mais jamais ils ne m'en ont dénoncé un. Aussi ai-je annoncé, il y a plusieurs mois, qu'eu égard à cette complicité indirecte de tous en faveur des malhonnêtes gens, le premier voleur que je pourrai saisir sera puni exemplairement.

Ici il n'y a aucune circonstance atténuante à puiser dans l'insuffisance de moralité des natifs. Tous savent le vol haïssable; ils le pardonnent quand il est exécuté au détriment d'un village étranger, mais sans nier son caractère délictueux. Le voleur, surpris en flagrant délit, peut, d'après la loi des Ba-Ngala, être mis à mort immédiatement.

Cet après-dîner, vers trois heures, un natif a dérobé une pièce d'étoffe appartenant à un Zanzibarite. Fait inouï, le coupable a été dénoncé par les Ba-Ngala eux-mêmes, presque en même temps qu'il était aperçu par mes propres soldats.

La poursuite s'est organisée. Le voleur, sur le point d'être cerné, s'est jeté à l'eau, dans un bouquet de roseaux. On l'y a suivi; il a voulu jouer de sa lance; mais un Haoussa a fini par s'emparer de lui.

Il portait à la tête une légère écorchure, suite de la lutte; ce qui ne l'empêchait pas, au moment où on me l'amena, de marcher gaillardement et d'un air narquois.

Publiquement, je lui ai fait administrer les verges. La peine subie, on lava le voleur et on l'enferma dans la chambre de détention, en vue d'obtenir de son clan le paiement d'une amende. Mais quand, deux heures plus tard, je lui fis porter à manger, on le trouva mort. En recherchant les causes de cette fin inattendue et en examinant le corps, je ne pus trouver qu'une explication, c'est que dans un accès de désespoir cet homme s'était violemment frappé la tête contre la muraille pour se tuer. Il avait, sans doute, cru que j'allais lui appliquer la loi indigène dans toute sa rigueur et le faire exécuter avec toute la série des souffrances que les Ba-Ngala infligent dans ce cas : mutilation, exposition au soleil avec poivre dans les yeux, etc.

Le corps fut exposé sur une natte, et, parlant au peuple assemblé, je refis l'historique des vols nombreux dont nous avons été l'objet et je montrai la conséquence tragique de l'impunité habituelle des voleurs.

Le suicidé appartenait à Ikouba, enclave de Mabali en amont. Sa famille fut invitée à réclamer sa dépouille.

27 mars. Le corps du voleur décédé a été remis ce matin à son frère.

Mankanza n'a rien à envier aux Grecs; il a son Hélène dans la personne, peu jolie, de Mopopoula. Cette femme avait d'abord été mariée à Loutou, un seigneur de N'Goumba; puis, ayant divorcé, elle avait épousé le fils du roi, Buiké, lequel avait restitué au premier mari la dot que celui-ci avait payée aux parents de cette fille. Or, elle est retournée hier chez Loutou, ce qui est illégal au premier chef. Buiké, l'abandonné, m'a demandé d'intervenir afin de lui faire rendre justice, c'est-à-dire sa femme. Mata-Buiké appuie sa requête, en faisant valoir, entre autres raisons, l'appui prêté hier par son fils à mes soldats pour s'emparer du voleur. Il me prie d'aller à N'Goumba insister auprès de Mata-M'Bouli, chef de ce village, pour qu'il amène Loutou à restituer Mopopoula.

— Mais, lui dis-je, pourquoi Buiké ne va-t-il pas seul?

— Parce qu'à N'Goumba vivent des parents du voleur, qui lui chercheront querelle au sujet du concours qu'il vous a donné contre lui. Ces gens admettent fort bien votre action, parce que vous étiez le lésé, mais ils sont furieux contre Buiké, et ils lui feraient un mauvais parti.

— Alors, vous désirez que je l'escorte? Je vous préviens que je n'entends pas employer les armes dans une affaire de ce genre.

— Il n'en peut être question. Votre présence seule suffira pour déterminer les chefs à arranger l'affaire.

Suivant mon habitude, j'ai fait sous main mon enquête personnelle, et elle a confirmé toutes les assertions et les appréciations du roi. Dans ces conditions, je crois bon de donner mon appui pacifique à son fils, qui m'a jadis accompagné à Ibinza. On verra que mon amitié n'est pas un vain mot, quand on se dévoue pour moi comme il l'a fait hier.

A une heure, je rassemble la garnison et je donne mes ordres. Vingt hommes m'accompagneront; les cartouchières ne recevront aucun supplément de munitions. Défense formelle est faite de tirer sans mon ordre. L'escorte est prévenue que nous allons à une palabre pacifique, mais avec des précautions défensives. Le reste de la troupe, sous la direction de M. Westmark, devra garder la station. Si, par hasard, on entendait une fusillade à N'Goumba, il ne

faudrait pas s'inquiéter de nous. J'embarque mon escorte avec Buiké et dix natifs de Mankanza dans ma grande pirogue. En descendant le Congo, je fais battre le tambour et chanter, afin d'éloigner toute idée d'attaque ou de surprise. N'Goumba est à l'extrémité d'aval d'un petit canal de cinquante mètres, formé par la rive et une petite île, et encombré de nasses à poisson et à manioc. La rive y domine l'eau de quelques mètres. Nous entrons dans le canal par le haut. A ce moment, la population de N'Goumba s'enfuit. C'est un mauvais indice, annonçant des intentions hostiles. J'ordonne d'aborder près d'un groupe de pirogues abandonnées; au besoin, nous en ferons des gages. Nous pénétrons dans N'Goumba désert et n'y rencontrons qu'un étranger. Me servant de lui comme intermédiaire, je le charge de faire connaître le caractère pacifique de ma démarche et d'appeler les chefs à la discussion. Pour accentuer mes paroles, je m'assieds au milieu d'une place. Mes hommes se disposent intelligemment autour du quartier pour parer à toute éventualité. Attendant toujours les chefs sur mon siège, je vois, au bout de cinq minutes, accourir deux Zanzibarites, venant du côté d'Impanza.

— Ne restez pas là, me crient-ils; vous allez être massacré. N'Goumba et Impanza ont réuni leurs forces pour cerner cet endroit et vous couper la retraite vers le canot. Nous avons vu leurs guerriers nous menacer très nombreux.

J'accompagne ces hommes du côté où ils signalent le mouvement. En débouchant dans une clairière, terminée, à vingt mètres, par un massif d'herbes, je vois quelques têtes émerger de cette jungle, et aussitôt une dizaine de coups de fusil partent de là dans notre direction. Adieu la palabre! Il faut défendre notre vie. Je riposte avec mon Winchester, et j'envoie prévenir ma troupe de faire une démonstration offensive et un feu nourri en demi-cercle, pour protéger le lieu d'embarquement. En même temps, je fais incendier les cases de Loutou, le ravisseur de Mopopoula.

Mes dispositions sont ponctuellement exécutées. Voulant conserver une attitude purement défensive, j'ordonne la retraite sur notre pirogue. Il y aura un moment critique, celui où il faudra quitter la rive. En effet, à l'instant où les derniers hommes s'embarquent et où nous démarrons péniblement, le bord de l'eau se garnit dans les buissons et derrière les monticules de termites de nombreux et forcenés Mabali.

Une pluie de sagaies et de chevrotines nous est adressée. Mais notre feu fait reculer plusieurs fois les assaillants, et nous gagnons lentement le large par l'aval, en remorquant huit pirogues conquises. Je m'aperçois alors que deux canots de Mankanza sont venus à notre aide.

Tandis que nous remontons assez lourdement le courant vers la station, nous entendons soudain une fusillade nouvelle entre Mongwélé et N'Goumba.

Des natifs dépêchés par eau de la station m'apprennent que c'est M. Westmark qui, avec une partie de nos soldats, a cru devoir se porter à mon secours par terre. Cette opération imprévue me rend inquiet au sujet de la station abandonnée à quelques soldats sans chef, car je ne me fie que très incomplètement à mes alliés d'Iboko. Malgré la mauvaise humeur de mes soldats, qui auraient voulu détruire tout N'Goumba pour punir son attaque injustifiée, nous faisons force de pagaies pour rejoindre le poste. Heureusement, tout y est tranquille. J'envoie un détachement pour recueillir M. Westmark. Il rentre bientôt avec cinq chèvres; deux de ses hommes sont blessés. On l'a assailli dans sa retraite sur le côté d'un long sentier bordé de hautes herbes. Quant à moi, j'ai eu deux de mes Ba-Ngala légèrement atteints. N'Goumba a deux morts et six blessés. Iboko pousse des cris de triomphe, bien que Mapopoula soit toujours aux mains de Loutou.

La nuit, toute la population indigène de Mankanza campe dans la station, par crainte d'une attaque nocturne des N'Goumba.

*28 mars.* Mankanza, Boukoundou et M'Poumbou se réunissent et demandent l'écrasement complet de Mabali. Mata-Buiké garde le silence; j'en fais autant. Les contingents de Mabali d'amont (Ikouba et Mokolengila), se portent par les bois à la rencontre de ceux d'aval. Ils menacent un instant d'avancer vers Mankanza. J'envoie un détachement, qui les décide, de loin, à la retraite. La nuit, des pirogues sont expédiées pour fouiller les îles, en vue de faire des prisonniers. Elles ne réussissent qu'à saisir un petit canot, dont l'équipage se sauve à la nage.

*29 mars.* Les Iboko sont impatients de reprendre la lutte. C'est le premier mouvement. Il s'agit de l'user et non de se mettre ouvertement en travers. Mata-Buiké m'avoue en secret être partisan d'un arrangement. Il trouve mauvais de pousser trop loin des querelles

intestines. Comme je suis entièrement de son avis, nous concertons la réponse à faire à Mabali, s'il ne se montre pas disposé pour une paix honorable. Nous convenons de ne pas faire d'accord séparé.

30 *mars*. Mata-Monpinza a été envoyé par nous en ambassadeur à Impanza. Mabali veut bien faire la paix, mais à condition que : 1<sup>o</sup> Loutou gardera la femme de Buiké ; 2<sup>o</sup> Mata-Buiké livrera deux têtes pour les deux morts du 27.

En cas de non-acceptation de cette dernière exigence, N'Goumba tentera de faire périr Buiké. « Le blanc, ont dit nos adversaires, est hors de cause, nous n'avons aucun grief contre lui. Il a « mangé la guerre » (1) de Buiké ; il n'a donc aucune responsabilité pour les pertes de N'Goumba. Au sujet du châtement du voleur, il était dans son droit et n'a pas violé la coutume du pays. Enfin, en ce qui concerne Bikoko, tué en janvier, c'est une affaire pendante à régler à l'amiable. Le blanc est donc absous. »

En répétant ce propos, Mata-Monpinza prend une pincée d'argile et m'en frotte le front. Ce qui est la marque de décharge.

— Mabali, continue-t-il, espère que Mouéfa se retirera de l'affaire et laissera Mata-Buiké seul en face de ses adversaires.

L'idée de Mabali n'est pas sottise. Maintenant que tout ce district est en révolte ouverte contre Mata-Buiké qu'il a toujours reconnu pour arbitre suprême, il cherche à l'isoler. Imbembé, au nom du roi, déclare les conditions proposées inacceptables. La femme de Buiké doit être rendue. Quant aux morts de N'Goumba, ils sont tombés pendant l'attaque injustifiable de ses habitants et il a bien fallu la repousser. Par suite, aucune indemnité n'est due.

Je prends alors la parole :

— Je suis satisfait de l'appréciation équitable de mes actes faite par Mabali, mais je ne puis accepter la paix avec moi seul. Il serait peu digne de ma part d'abandonner Iboko, qui m'a donné mon terrain et qui me nourrit. Pour avoir la tête de Buiké, il faudrait d'abord couper la mienne. Je demande d'où proviennent les prétentions arrogantes de nos voisins. Ont-ils triomphé ? L'échec de leur agression ne leur suffit-il pas ? S'ils veulent la paix, qu'ils rendent Mopopoula. S'ils désirent la guerre, qu'ils viennent la faire chez

(1) « Manger la guerre », c'est épouser la querelle d'un autre. — Celui qui prend part à une lutte pour le compte d'autrui est toujours traité ainsi. Ouvertement, on ne lui garde aucune rancune.



Affaire de N'Gomba. Notre départ.  
(Composition de Léon Abry sur documents de l'auteur.)



nous. C'est bien le moins, avec de telles exigences, qu'ils nous rendent notre visite.

Ce discours a eu pour but d'affirmer une attitude ferme, pour sauvegarder notre prestige, sans m'engager à reprendre des opérations offensives qui me répugnent, vu la cause insignifiante de la guerre. J'espère que mon refus de me séparer de Mata-Buiké aura une influence modératrice sur les dispositions de Mabali.

*31 mars.* Longenga, chef d'Ikouba, a essayé en vain d'obtenir l'alliance des tribus de M'Binga contre nous. Mata-Monpinza a porté notre réponse à Mabali. Là, on lui a dit désirer la paix, mais sans en déterminer les conditions, et l'on a proposé une grande réunion dans quatre jours.

Wouniaka, un des principaux seigneurs de Boukoumbi, vient avec sa femme et ses fils, demander l'hospitalité de la station pour dix jours. Je la lui accorde volontiers. Ce procédé attirera d'autres chefs et des marchandises à leur suite.

*4 avril.* Tous ces jours ont été occupés par des négociations avec Mabali. On n'y veut pas sérieusement la paix. N'Goumba ne cesse d'envoyer des partis aux champs à la recherche d'hommes isolés à tuer. Mankanza construit une palissade. Je profite des bruits d'attaque pour clôturer aussi l'extérieur de la station, car je m'en étais toujours tenu à une enceinte centrale pour ne pas effaroucher le pays. Il est remarquable que M'Poumbou, Boukoundou et les autres villages d'Iboko se sont, tout doucement, retirés du conflit.

*14 avril.* Enfin, Mata-Buiké a réussi à réunir un grand conseil d'arbitres auquel est déférée la querelle avec N'Goumba. La réunion a lieu à Wambala. Ce point a été choisi pour calmer les défiances mutuelles. L'endroit est assez découvert et étroit. En cas d'alerte, chaque parti pourrait facilement se replier sur ses pirogues. Les chefs de M'Binga, district étranger au conflit, sont les arbitres principaux. On leur a adjoint, pour Mabali, les seigneurs de Mokolengila, d'Ikouba et de Mongwélé, et, pour Iboko, ceux de M'Poumbou, Wambala et Boukounzi. Cette cour coûte fort cher à Mata-Buiké : trois cents mitakou. Les arbitres commencent par faire ripaille.

Enfin, une délibération finale proclame le bon droit de Mata-Buiké et de son fils. Loutou est condamné à restituer la belle Hélène et à indemniser les familles des morts. Mais, pour donner

une satisfaction d'amour-propre à N'Goumba, on a introduit dans la résolution un avis sur un certain Mompempé, pauvre diable de Mankanza accusé de dette envers Loutou. Le lecteur ne devinerait jamais pourquoi. Un jour, il y a bien six mois, Mompempé a obtenu la pirogue de Loutou en prêt; il l'a ramenée à la rive au point désigné, et l'a attachée en la montrant à son propriétaire. Il aurait, paraît-il, dû la lui faire toucher de la main. Ne l'ayant pas fait, il doit être remis à Loutou, et on le mangera. Et la dette datant de loin, on y joindra son frère Mokandou, un de mes « jeunes gardes ».

Cette décision concernant deux innocents, absolument étrangers à l'affaire Buiké-Loutou, a été prise secrètement après mon départ de l'assemblée. Les gens de Mankanza ont trouvé ce joint superbe, parce que les deux jeunes gens qu'ils comptent livrer n'ont plus, bien qu'hommes libres, ni biens, ni père, ni soutien quelconque.

*20 avril.* Les chefs de N'Goumba n'acceptent pas le jugement arbitral de Wambala, mais je crois que la promesse de deux victimes les a un peu calmés. Mokandou, l'une d'elles, a réclamé ma protection. Il y a droit, étant à mon service depuis sept mois. Mata-Buiké a reçu avis de son inviolabilité et a paru très contrarié. Mompempé n'a pas essayé jusqu'ici d'obtenir mon appui. Il me paraît se croire en sûreté parce qu'il habite tout contre la station.

*27 avril.* Somme toute, rien n'est terminé. Nous sommes toujours dans un demi-état de guerre avec Mabali. J'ai eu tort de ne pas châtier plus rigoureusement N'Goumba lors de son attaque du 27 mars. La magnanimité est mal appréciée chez les sauvages. Des pièges incessants sont tendus à mes hommes dans le bois; c'est la petite guerre maintenant.

Le terme de service des deux tiers de mes soldats est expiré et aucun de nos bateaux n'est venu les relever. Leur moral est donc peu disposé pour l'action. Je suis aussi préoccupé de l'arrivée prochaine de mon successeur; je ne voudrais pas lui laisser une situation troublée. Toute réflexion faite, je crois que le mieux est de répondre aux embuscades par des embuscades et de fatiguer nos adversaires. J'ai proclamé depuis huit jours la fermeture du grand bras du fleuve devant la station. Toutes les pirogues de Mabali (1) qui veulent passer sont poursuivies à coup de fusil. Quelques bons tireurs avec le fusil

(1) Excepté celles de Mongwélé, qui est resté neutre.

Martiny suffisent à cet effet. Très souvent, j'envoie la nuit des partis occuper des points de la campagne ou inquiéter les pêcheries de Mabali dans les îles.

Chose curieuse, beaucoup de gens de Mankanza ayant des parents chez l'ennemi et qui ne voudraient pas faire avec lui une paix désavantageuse, préviennent cependant leurs proches de nos tentatives. En réalité, d'ailleurs, Mata-Buiké a fait sa paix personnelle avec Mata-M'Bouli et Essalaka, les chefs de N'Goumba. Pour les indigènes, il ne reste plus qu'une querelle particulière localisée entre Buiké et moi d'un côté, et Loutou de l'autre. Malgré tout, je ne regrette pas l'appui que j'ai donné au premier. Tous mes présents n'avaient pu complètement convaincre Iboko de la sincérité de mon amitié. L'alliance de nos armes y a réussi.

*28 avril.* Voici qui établit bien que l'ensemble d'Iboko n'est plus mêlé au conflit avec Mabali.

Tout notre district, sauf Mankanza, part ce soir en expédition contre les Mobéka. Le sorcier de Moutembo, dans l'île de N'Soumba, a fait savoir à Mata-Buiké que Lusengi, chef de Mobéka, accompagné seulement de cinq pirogues, est en visite chez lui pour solliciter des sorts favorables contre Iboko. Ce féticheur a, moyennant bon paiement, offert au roi d'Iboko cette belle occasion de faire un coup. Mata-Monpinza est chargé de conduire vingt-six canots à l'attaque.

*30 avril.* Nouvelle visite de Monanga-Doua, chef de Mobounga. Il signe un traité acceptant notre protectorat.

*2 mai.* L'expédition contre Mobéka a échoué; Lusengi était déjà parti. Il aura, sans doute, grassement payé le sorcier et celui-ci l'aura averti du danger qu'il avait ingénieusement provoqué lui-même. Nos guerriers déçus ont alors attaqué un petit village palissadé défendu par vingt hommes. Une panique leur a pris et ils rentrent les mains vides et très honteux. Il y a de quoi : cinq cents hommes fuyant devant vingt! Cela ne les empêchera pas de montrer, demain, s'il le faut, une grande bravoure. C'est le caractère impressionnable des nègres qui se révèle encore une fois ici.

*11 mai.* Une occasion se présente d'en finir avec N'Goumba. Depuis quelque temps Mongonga, violant clandestinement la neutralité promise, cache dans Mongwélé des groupes de N'Goumba, pour leur permettre un coup de main sur ceux de mes hommes qui se promènent isolément dans ce village.

Les avis de mes jeunes gardes m'apprennent vers quatre heures que trois des principaux meneurs de N'Goumba sont en ce moment chez lui à une réunion bachique et politique. Je gagne furtivement les champs et je me fais rejoindre par dix hommes. Tournant Mongwélé par la brousse, nous y débouchons par le revers, en plein sur le groupe cherché. Coups de fusil en l'air et stupéfaction des habitants, mais les trois natifs de N'Goumba ont disparu. Les Mongwélé sont laissés libres; ce n'est pas à eux que nous en avons. Dans notre marche pour rentrer à la station, trois de mes Haoussa restés en arrière, voient tomber devant eux un paquet de sagaies lancés de la jungle. Ils y envoient quelques coups de fusil. Une femme mêlée aux assaillants est tuée. Résultat : tout Mabali implore la cessation des hostilités.

*13 mai.* Grande palabre à Mongwélé pour me demander la paix. En présence de ces bonnes dispositions, je ferai volontiers un présent à la famille de la femme tuée. Mata-Buiké lui-même affirme la nécessité de tenir désormais l'homme blanc en dehors des querelles intestines.

N'Goumba, Impanza, Mobélou, tout Mabali enfin fait acte de soumission envers moi. L'interdiction de la navigation est levée. Affluence de présents. Effusion générale. Buiké aura sa femme quand il pourra.

Mata-Moworo ayant pris une attitude humble, a été indemnisé récemment pour la perte de son fils.

*15 mai.* Le Congo a atteint une hauteur exceptionnelle; Boukounzi, Mobéka, Wambala, Mekomila sont inondés. La plupart des îles sont presque entièrement sous eau; il n'y reste que de petits tertres à sec. Là, se réfugie le gros gibier des forêts : antilopes et porcs sauvages. Les natifs y font une chasse commode et fructueuse.

*16 mai.* Mongwélé et N'Goumba se sont battus au couteau; le soir, N'Goumba a été incendié; une de ses femmes est morte assommée.

Il y a trois jours, dans le Nord, Bonkoula a envahi Mokolo, et y a fait de nombreux prisonniers.

*23 mai.* A trois heures, arrivée de Léopoldville du *Henry Reed*, nouveau steamer de la *Livingstone-Inland-Mission*, ayant à bord les révérends Billington, Glennetsch et Whitley et le lieutenant Kund, chef de l'expédition allemande du Kwango. Ces messieurs, qui font un simple voyage d'agrément, me mettent au courant des dernières nouvelles.

L'Association internationale du Congo a été reconnue comme État indépendant par une conférence des puissances à Berlin. Nos efforts ont donc abouti à un magnifique résultat. Le traité nous coûte malheureusement la région du Quillou-Niari et la rive nord du Congo de Manyanga au Stanley-Pool; mais nous gagnons une étroite province de Boma à Banana, c'est-à-dire le débouché sur la mer.

Les Portugais ont la rive gauche du fleuve, depuis l'Océan jusqu'à Nokki. Les Français s'étendent sur la rive droite de Manyanga au méridien 17° est de Greenwich.

L'héroïque Gordon est mort dans Karthoum, livré par trahison aux Madhistes.

Au Congo même, le steamer *Stanley* n'est toujours pas arrivé à Léopoldville; il est encore près de l'Inkissi. Valcke, malade, a quitté l'Afrique à peu près en même temps que Vangele.

Le capitaine Hanssens est mort à Vivi, le 28 décembre. Trop dévoué à sa tâche et cédant à de vives instances, il avait consenti à remonter le fleuve et avait, dix jours auparavant, laissé partir sans lui la malle d'Europe. Pour notre œuvre c'est une perte immense et pour ses nombreux amis c'est une profonde douleur, car il avait autant de cœur et de loyauté que d'intelligence et d'énergie. Ce malheur ralentira certainement la marche rapide de nos progrès. L'auguste Chef et les serviteurs dévoués de l'entreprise perdent en lui un défenseur courageux, inaccessible aux intrigues et aux compromissions.

Le lieutenant Van Kerckhoven, ancien chef d'Isangila, est désigné pour me succéder; il me l'écrit. Je m'étonne qu'il n'ait pas pu profiter du voyage du *Henry Reed* pour venir s'initier à sa nouvelle situation. Au sujet des hommes destinés à remplacer les miens, on ne m'annonce rien à brève échéance. M. Van Kerckhoven parle de quinze Zanzibarites à amener avec lui et c'est tout. Il ne peut pourtant être sérieusement question de laisser la garde de la station d'Iboko à une aussi faible troupe. Je vais essayer sans délai de préparer un certain nombre de mes hommes à signer un acte de prolongation de service. Le *Stanley* retient tout le reste de l'expédition à sa suite.

Mes soldats, prévenus, sont très mécontents.

J'ai doublé la ration de ceux qui ont fini leur engagement.

23 mai. Départ du *Henry Reed*.

Quelques jours avant l'arrivée de ce bateau, j'ai appliqué ce principe devant les Ba-Ngala, que pour l'utilisation des terres en friche je suis maître d'agir tout comme eux, sans devoir aucune redevance spéciale. Ce point a son importance.

Il n'y a pas, à proprement parler, de propriété terrienne chez ces peuples (1). Chacun taille ses champs en pleine forêt et la terre qu'il a travaillée et clôturée est à lui, tant qu'il la cultive. Mais les étrangers qui veulent s'établir dans un village envoient un présent au chef pour obtenir l'autorisation voulue.

Pour nous, tout cela est fait depuis un an; de plus, nous servons une rente lunaire aux chefs, et il y a bien longtemps que dans une série de déclarations publiques et directes, l'homme blanc a été proclamé « fils du pays » et non plus étranger, *moboutou*.

— Vous et nous, n'avons qu'une même mère, disaient les chefs. (*Niangou awi.*)

Mon terrain dans le village même étant trop étroit pour permettre des plantations développées, j'ai choisi dans la campagne, à sept cents mètres de chez moi, un taillis de sept à huit ans pour y faire un champ de maïs.

Mata-Buiké a formellement reconnu mon droit, en ajoutant. « Le pays est à vous comme à moi. » Ce sera un long travail d'abattre et de déraciner tout ce petit bois. Ce commencement de champ a un résultat moral imprévu; les indigènes sont désormais convaincus que les blancs sont fixés à demeure dans la région.

Nous allons tenter aussi un essai intéressant. Après avoir introduit dans la contrée le papayer, les pois, les haricots, les radis, les tomates d'Europe, les laitues, le basilic, etc., je vais y planter du riz.

Oui, du riz. A peine le *Henry Reed* parti, un de mes Zanzibarites est venu mystérieusement me présenter deux poignées de riz en paille, bon pour l'ensemencement.

— Où avez-vous trouvé cela? lui ai-je dit.

— C'est un des hommes des missionnaires qui me l'a donné; il m'a assuré l'avoir ramassé à Léopoldville, en le voyant couler d'un sac.

La régularité du procédé est douteuse.

(1) Pour l'établissement des nasses à poissons, les îles sont divisées en lots par village et les lots de chaque commune sont eux-mêmes fractionnés entre les habitants.

C'est peut-être à un larcin que le pays des Ba-Ngala va devoir les premières pousses de riz qui soient jamais sorties de son sol.

28 mai. Visite de Mata-M'Bouli, chef de N'Goumba. L'autre seigneur de ce village, Essalaka, vient de perdre une de ses épouses dans une circonstance cruelle.

Cette femme se rendait en pirogue avec son fils, un enfant de dix à douze ans, dans une île éloignée d'un kilomètre, à l'effet d'y ramasser du bois de chauffage.

Non loin de son but, l'embarcation fut tout à coup bousculée par un énorme crocodile, qui emporta la femme dans le fleuve. Le petit garçon, resté seul, fit preuve d'un incroyable sang-froid; il suivit le remous causé par le monstre nageant sous l'eau, et le vit déposer sa proie sur la berge de l'île, puis replonger précipitamment, sans doute à la recherche de sa femelle. L'enfant, pagayant de toutes ses forces, parvint à l'endroit où gisait sa mère, morte, le corps déchiré par une affreuse morsure; il la prit, la traîna dans sa pirogue et retourna au plus vite vers le village. Mais le crocodile étant revenu pour reprendre sa victime et ne la voyant plus, se mit à la poursuite du canot. Ce fut une course désespérée. Enfin, la pirogue approchant de la rive, les cris de l'enfant attirèrent les habitants; ils se jetèrent dans leurs embarcations, et le saurien, effrayé, disparut.

Le frère du veuf a été immédiatement soupçonné d'avoir causé ce malheur par un *ikoundou* (mauvais sort).

On lui a fait boire le poison d'épreuve, le *n'kassa* (1), et il en est mort. L'autopsie a révélé dans son corps des traces évidentes d'*ikoundou*! Pour imposer le *n'kassa* à quelqu'un, il n'est pas besoin d'une décision des chefs, d'une assemblée ou d'un sorcier. Une simple accusation du premier venu suffit. Celui qui refuserait de se soumettre à ce jugement serait, m'assure-t-on, considéré comme en aveu et jeté à l'eau.

2 juin. Les Maroundja ont amené ici une esclave, tellement amaigrie par ses voyages successifs de tribu en tribu, qu'elle n'a plus de valeur marchande sérieuse et que l'on songe à la sacrifier. Je la rachète pour cent trente-neuf mitakou.

(1) *Erythrophlaeum Guineense*?

7 juin. Les éléphants n'approchent guère des villages qui nous avoisinent, mais ils viennent à Inioïe et à Boukounzi. En ce dernier lieu, l'on signale aussi des buffles ainsi qu'à M'Binga.

Le fleuve contient ici des crevettes, des tortues et des moules d'eau douce; on ne mange pas ces dernières.

On me signale dans les forêts d'Ibinza une espèce de grand singe, marchant debout avec un bâton, « comme les hommes ». Est-ce le gorille? J'ai vu plusieurs fois, dans des échappées de forêt, des singes de la taille des chimpanzés.

Dernièrement, on m'a amené un magnifique iguane. Cet animal curieux qui tient à première vue le milieu entre le crocodile et le lézard, avait plus d'un mètre de longueur. Sa peau vert sombre, mouchetée de jaune, est très belle; on l'emploie à faire des tambours. Avec sa langue fourchue, son regard brillant, ses griffes et sa forte musculature, il paraît assez dangereux. Les indigènes affirment qu'il attaque quelquefois les hommes en se jetant sur leurs reins; j'ignore ce qu'il faut en croire.

Les grands escargots sont très communs; les indigènes en sont friands.

On ne m'a jamais signalé d'animaux ressemblant au lion, au zèbre, à l'hyène, au rhinocéros ou à l'autruche.

J'ai constaté la présence de civettes et de mangoustes. Le lézard bleu-rougeâtre est très commun.

Les crocodiles sont de deux espèces; l'un, le grand, qui parfois a de douze à quinze pieds de longueur, a la tête triangulaire; le petit, réputé inoffensif pour l'homme, mesure de deux à trois mètres; sa gueule est longue et étroite. C'est sans doute le gavial.

Un jour, je vis passer rapidement une pirogue chargée du corps d'un animal grisâtre du genre cétacé, que les natifs me dirent à mamelles, « comme les femmes », et ayant des mains. Serait-ce un lamantin, à cette distance de la mer? Je regrette vivement de n'avoir pu décider son propriétaire à s'arrêter un instant.

Le pluvian d'Égypte, dit avertisseur des crocodiles, est toujours auprès de ces sauriens.

En fait d'oiseaux, je ne vois guère de différence entre ce pays et celui de l'Équateur. Le merle métallique bleu et le calao me paraissent plus rares. Nous n'avons jamais reconnu ici ni l'égrette blanche, ni le baleiniceps-roi.



Les canards sauvages sont assez nombreux, mais je n'oserais affirmer l'existence de l'oie de Gambie à double éperon, ni de l'oie d'Égypte. Les oiseaux aquatiques se laissent difficilement approcher.

J'ai remarqué le corbeau blanc et noir, le mangeur de bananes violet, la brève d'Angola, la veuve à quatre brins, le moqueur bleu à bec rouge, le martin-pêcheur pie et un petit pêcheur violet à ventre roux, le coucou doré, le ramier nain, le francolin, l'ombrette du Sénégal, la pintade, le milan rouge, le grand-duc cendré, les tisserins, de nombreuses variétés d'oiseaux-mouches et quelques sénégalis, le perroquet gris-cendré à queue rouge, un vautour noir à bordure blanche (le gymnote?), le faucon, le secrétaire, l'ibis, etc.

Je pourrais encore mentionner, mais sans certitude absolue, l'alouette fauve, le juida cuivré, l'hirondelle du Sénégal, le martinet nain, l'engoulevent, la caille, le vanneau à éperon, le héron cendré, le marabout, etc., etc.

D'immenses légions de chauves-souris (*gemboué*) traversent tous les soirs le fleuve pour venir se poser dans les champs.

De mes yeux, je n'ai vu qu'une seule antilope; elle était très grande et mesurait un mètre vingt au garrot; le poil était gris; elle avait les cornes en spirale et avait été tuée dans une île.

Nous ne connaissons ici ni lapins, ni lièvres, ni pigeons domestiques, ni abeilles cultivées.

Les chiens ressemblent tout à fait au type dessiné par Schweinfurt chez les Niam-Niam. (*Au cœur de l'Afrique.*)

Les moutons sont semblables à ceux « croqués » par le même voyageur chez les Dinka.

Les chèvres sont de deux types; l'une ordinaire, l'autre basse sur pattes et à grand corps.

Parmi les poules, nous discernons les petites, très répandues au bord du fleuve, et une espèce d'assez bonne taille vendue habituellement par les N'Gombé de M'Kinga (île de N'Soumba), de Mobounga et de Boukoumbi.

Les grenouilles sont énormes; j'en ai des légions à quelques mètres de ma maison. Les crapauds sont de taille moins considérable. Les rats et les souris n'offrent rien de particulier.

Les grands serpents sont le python à peau brune striée de dessins noirs. On m'en a montré deux que l'on prétendait tout jeunes; ils avaient, l'un neuf pieds et demi, l'autre dix. Il faut aussi citer un

serpent vert de plus de deux mètres et un serpent noir aquatique.

Les petits serpents sont nombreux ; j'en ai remarqué au moins huit variétés. Beaucoup sont venimeux. Le cracheur du bas-Congo n'a pas été signalé ici. Notre imagination exagère beaucoup la valeur offensive de ces reptiles. D'habitude, ils évitent l'homme et sont très étonnés de se trouver inopinément en sa présence. J'en ai observé qui, ayant pénétré brusquement dans ma maison, s'arrêtaient tout à coup comme saisis, dans une attitude extatique, et devenaient parfaitement immobiles, le corps allongé, la tête tournée vers nous. En se jetant dessus à coups de bâton, on en a généralement vite raison ; ils paraissent fort déroutés devant une attaque soudaine. Cependant, j'en ai vu plusieurs fois qui se tenaient ramassés en boule sur une branche d'arbre, sans frayeur et semblant, au contraire, prêts à s'élancer.

Dans deux cas, à ma connaissance, deux de mes Zanzibarites ont eu tout à coup le pied enlacé par un petit serpent noir. L'un d'eux fut mordu ; je le traitai à l'ammoniaque et au nitrate d'argent et, après quarante-huit heures d'atroces douleurs, il guérit. Les nègres ont des contrepoisons dont ils gardent le secret.

Nous connaissons dans le fleuve au moins neuf espèces de poissons ; l'un d'eux est une variété de brochet très vorace atteignant parfois un mètre de longueur. Les araignées sont de toutes les tailles.

Les centipèdes sont abondants ; on leur attribue une morsure venimeuse. Les mille-pattes sont moins fréquents. Les vers de terre sont énormes ; ils ont souvent de deux à trois pieds de longueur et l'épaisseur du doigt. Je n'ai jamais vu de scorpion.

On connaît la puissance destructive des termites ou fourmis blanches. J'avais détruit une de leurs buttes située sur l'emplacement de ma maison ; cinq mois après, le mur qui avait été élevé en cet endroit s'écroulait. Le feu est la seule arme efficace contre les termites.

A ces ravageurs, il faut ajouter des myriades de mangeurs de bois, ennemis terribles des charpentes, notamment les vrilles. Cinq minutes après que la nappe a été mise, elle est saupoudrée de miettes de bois tombées du plafond.

Je n'ai rien à dire concernant les moustiques, les taons, les tiques, les chiques et autres adorateurs du sang des hommes et des chiens.

La mouche tsétsé, l'adversaire du bétail, n'a pas frappé mon atten-

tion. Mais je crois me rappeler que M. Roger m'a déclaré l'avoir rencontrée dans ces pays.

Les indigènes m'ont parlé d'une mouche *n'koutou* qui tue net les chèvres. C'est peut-être la tsétsé.

Les papillons sont nombreux et fort beaux dans les terrains bas et découverts.

8 juin. Comme chasseurs d'éléphants, on me signale les Bakanga et les Akoula du haut-Mongala et les N'Gombé de Boukoumbi et de Mobounga : les derniers iraient ainsi à travers les terres jusqu'au Loulongo. Cette chasse se ferait surtout à l'aide de pièges semblables à celui que j'ai décrit à l'Équateur. Une arme ingénieuse est employée pour atteindre les porcs sauvages ; c'est une courte lance, dont le fer, très fort, en double crochet, se détache en pénétrant dans les chairs et se sépare de sa hampe en bois à laquelle il reste retenu simplement par une corde. La hampe traîne alors sur le sol en formant un T avec son lien, et s'embarrassant dans les racines et les branches inférieures, elle arrête la bête tout en faisant mordre le harpon.

Kaubé, un traitant de Mokomila, est chez Muélé depuis hier pour ses affaires. M'Benga et quelques-uns de ses amis, considérant la faiblesse de son escorte, voudraient bien l'égorger. Mon voisinage seul les retient.

Mokandou et Monbaïe, deux jeunes gardes ba-ngala, m'avouent qu'avant mon installation à Iboko, il se passait rarement huit jours sans que l'on attaquât l'un ou l'autre village ou des pirogues de passage, pour se procurer de la chair humaine. D'après eux, ces repas d'anthropophages étaient très fréquents. Actuellement, on en fait encore, mais moins souvent et en cachette.

10 juin. L'altitude approximative d'Iboko au-dessus de la mer est de trois cent et trente mètres.

La végétation diffère peu de celle de l'Équateur. Cependant, comme je l'ai déjà mentionné, l'arbre à *nkoula* (santal ou *baphia-nitida*?) n'existe que sur la rive gauche. Il pousse aussi sur notre rive un arbre d'un bois moyennement léger, fournissant de beaux troncs droits, que je n'ai pas rencontré à l'Équateur. Je ne vois pas ici l'arbre à beurre aux petites prunes savoureuses. Comme palmiers, je note, outre l'élaïs, le raphia vinifera, et le palmier parasitaire *calamus* aux épines crochues. Le borassus se rencontre solitaire au-dessus de

Boukounzi. Je ne suis pas absolument certain de la présence de l'arbre à ivoire, du teck ni de l'hyphoéné-thebaïca.

Le baobab n'est plus visible depuis Kwa-Mouth.

La liane à caoutchouc, l'orseille, le kola, l'arbre à copal (rive gauche), le figuier sauvage, l'arbre dit chêne africain à cœur rouge, l'accacia-arabica, le tamarinier, le bombax, l'arbre à écorce de poison (*n'kassa*), le ricin, sont communs.

Nous n'avons rencontré d'euphorbes que dans quelques villages.

Sur le fleuve, toujours les pistia-stratiotes, les papyrus (plus rares), les joncs et, quelquefois sur des îles sablonneuses, une espèce de plante rampante à épines, genre mimosa.

Je ne répéterai pas l'énumération des plantes alimentaires natives; mais je note l'absence des arachides, de l'oseille du bas-Congo, des oignons, des fèves, des pois, de l'oranger, du citronnier, du goyavier, du manguier et de l'avocatier.

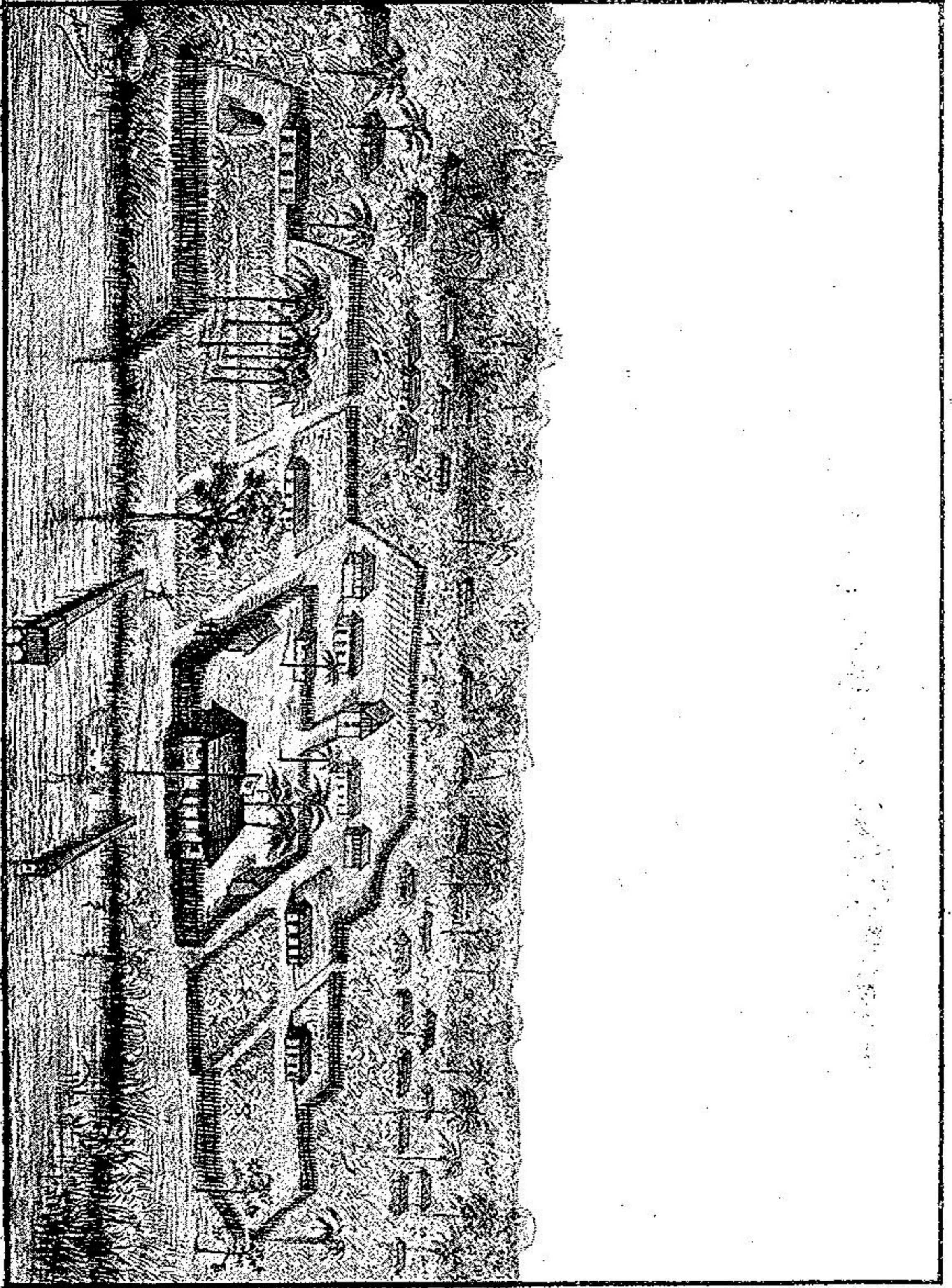
En fait de grains, il n'y a que le maïs. Celui de la rive gauche est le plus fort. Ni blé, ni froment, ni sorgho, ni millet.

Le tabac est cultivé sur une petite échelle; il vient très vite, mais il n'est pas très bon.

On ne fume pas le chanvre; il est très difficile à rencontrer.

A l'Équateur nous avons découvert une graine de la forme d'une fève, dans un fruit sec, brun, arrondi, de la taille d'une papaye. Elle avait un goût un peu analogue à celui de la muscade.

*17 juin.* Nous avons commencé à faire des briques crues; ce sera l'élément solide de nos constructions de l'avenir. Nos premiers murs en pisé, bien qu'assez résistants, contiennent toujours des arbres et des perches qui sont mangés ou pourris en quelques années. Maintenant que la phase des travaux d'urgence est passée, il y a lieu de préparer l'édification de bâtiments dont les murailles ne contiennent absolument plus que de l'argile sablonneuse. C'est le seul moyen de ne pas employer tout notre temps à des recommencements perpétuels. Une fois des stations en briques élevées, il ne faudra plus que renouveler les toits en chaume tous les deux ans; et nous pourrons nous consacrer à des cultures assez étendues pour assurer la nourriture du personnel de nos établissements. Ceux-ci coûteront, dès lors, beaucoup moins cher et seront indépendants du bon vouloir des natifs. Mais pour des travaux agricoles sérieux, un outillage convenable sera indispensable; ce n'est pas avec quel-



La station des Ba-Ngala en août 1885 (au fond les villages indigènes).  
(Croquis à vol d'oiseau de l'auteur.)

ques houes et quelques haches que l'on parviendra à ce résultat.

*23 juin.* A chaque instant, je suis obligé d'intervenir dans les luttes après boire des Ba-Ngala. Ils ont complètement pris l'habitude de se soumettre à notre police et aussi de venir faire panser leurs blessures à la station.

Le diachylon fait fureur.

*24 juin.* Différents achats viennent de quadrupler notre terrain primitif. Muélé, N'Joko, M'Béti ont transporté plus loin leurs quartiers et nous possédons maintenant un sol plus élevé et plus sain. Je me bornerai à faire nettoyer le nouveau terrain pour le mettre, tout prêt, à la disposition de mon successeur qui pourra y appliquer ses idées personnelles. Notre propriété s'étend sur cinq cents pas le long du fleuve ; sa profondeur varie de cinquante à cent pas.

Un nommé Issongo m'a également vendu une bande de terre destinée à la briqueterie.

*25 juin.* Imbembé, le neveu du roi, est gravement malade ; mes rapports le disent empoisonné, mais guérissable si l'on s'y prend à temps. Ses femmes m'ont secrètement prié d'agir. J'ai fait l'avant-dernière nuit une proclamation dans Mankanza. « Ainsi, ai-je conclu, les frères, les pères, les fils continueraient à se faire périr par le lâche poison, pour se voler leurs biens et leur pouvoir ? La contrée se dépeuplerait de plus en plus ? Cela ne sera pas. J'habite depuis trop longtemps votre pays pour ne pas m'y intéresser. Si Imbembé meurt, je ne voudrai plus garder dans mon voisinage un peuple d'empoisonneurs et je raserai toutes vos cases afin que les coupables ne m'échappent pas. »

Ce matin, un messenger d'Imbembé est venu me remercier ; son maître a été soumis à une médication énergique et il espère pouvoir venir sous peu me remercier personnellement.

*4 juillet.* Toujours rien à l'horizon ; pas un bateau à vapeur, pas même une chaloupe à rames pour me ravitailler. Et mes réserves ne m'étaient fournies qu'en vue d'un renouvellement en mars dernier ! Heureusement que je n'ai pas trop compté sur la ponctualité du service des convois. Mes économies me permettent de vivre encore deux bons mois.

La garnison est profondément découragée ; il y a déjà plus de trois mois que les deux tiers de ses hommes ont le droit d'être remplacés.

Le seul moyen de les retenir a été de mettre ma pirogue à leur disposition et de leur dire : « Si vous voulez m'abandonner, je vous autorise à partir. »

Ils ont protesté : « Nous avons vécu trois ans avec vous ; vous avez toujours veillé sur nous : nous ne vous quitterons pas. Du reste, nous avons besoin de vous pour nous faire obtenir la solde des mois supplémentaires que les circonstances nous imposent. »

Je leur ai assuré que le colonel de Winton les fera certainement indemniser.

5 juillet. Le district de Monsembé désire attaquer Boukoumbi, afin de se procurer des hommes à sacrifier sur la tombe d'un de ses chefs. Il a envoyé à Mata-Buiké une députation avec le fameux sorcier Bokonjoukou, lequel s'est peint la figure en blanc, pour demander le passage libre du bras du fleuve devant la station. Cet itinéraire donnerait des chances de surprendre Boukoumbi. Les délégués, gens pratiques, ont appuyé leur demande par un présent de deux cents fils de laiton.

Lorsque pareille autorisation de passage est accordée, sa sincérité est affirmée par l'abatage d'un palmier avec la formule habituelle : *Libira moko, gambouie!* (« Un seul palmier! »)

Le vieux roi est très embarrassé. S'il refuse le présent, il se fait du mal au cœur et indispose les sous-chefs qui auraient eu leur part. S'il accorde le passage, il croit, avec raison, que je serai mécontent.

Dans sa perplexité, il me soumet le cas et me remet les deux cents mitakou du cadeau.

— Tranchez vous-même, dit-il; vous êtes au même titre que moi le maître du canal.

J'accepte avec empressement cette occasion d'exercer le pouvoir souverain au nom des Ba-Ngala. Les députés, mandés, arrivent aussitôt dans leur pirogue au pied de ma grande estacade. Assis avec Mata-Buiké et les notables principaux sur le tablier de la jetée, je rends le jugement suivant :

— Gens de Monsembé, vous voulez attaquer les Boukoumbi. Vous ont-ils fait tort en quelque chose? Avez-vous un grief contre eux? Non. Vous avez donc un projet méchant et injuste et vous venez nous demander notre complicité par un permis de passage. Je ne l'accorde pas. Les Boukoumbi sont nos amis; je ne veux pas perdre leur

alliance. Mon refus ne doit pas non plus altérer l'amitié qui nous unit à vous. Je ne permettrais pas à d'autres d'utiliser notre chenal pour vous assaillir sans motifs. Mais comme vous avez conçu un projet déloyal et que vous nous avez fait l'injure d'espérer notre concours, vous devez être punis. C'est pourquoi je retiens les deux cents mitakou.

Je fais cadeau de cette monnaie au roi et à ses sujets qui sont enchantés. L'expédition n'aura pas lieu.

8 juillet. Pendant la nuit dernière, des pirogues chargées de monde passaient en silence près de la station. Il est d'usage constant, en approchant dans l'obscurité d'un lieu habité, de chanter ou d'appeler, quand on n'a pas de mauvais desseins. Aussi, réveillé, je tire au jugé vers la flottille. C'étaient des partis d'Ikouba allant tenter une razzia sur Bobouka. Par une chance inouïe, une de leurs pagaies a été atteinte par une balle. Les natifs en déduisent que j'ai l'œil magique et perçant les ténèbres!

11 juillet. Enfin! Vers le soir, arrivée du *Royal* avec la grande allège,... mais ces bateaux n'apportent rien pour la station. De leur bord descendent MM. Deane, le charpentier Harris, le mécanicien Hamberg et vingt-huit Haoussa destinés... aux Stanley-Falls.

M. Deane, pour me consoler, me fait espérer la prochaine apparition de l'*En avant*. Ce bateau, dirigé par un explorateur connu, le lieutenant de vaisseau Massari, de la marine royale italienne, est parti de Léopoldville dans les premiers jours de juin. Il a mis six jours à traverser le Pool. A cette vitesse-là, il a des chances d'atteindre le pays des Ba-Ngala dans le courant de septembre ou d'octobre. Le *Royal*, lui, a quitté le Stanley-Pool le 17 juin.

14 juillet. Je viens de réussir dans un projet préparé de longue main : celui d'enrôler des Ba-Ngala pour le service des autres stations. Les étapes successives parcourues pour y parvenir ont été notées dans ce journal : première coopération éphémère des natifs à la confection de mon toit, ensuite engagement à la semaine, puis au mois, escortes dans mes petits voyages, formation de la jeune garde.

La difficulté principale résidait dans le caractère exclusif et tout personnel de la confiance que les jeunes gens ont en moi. Il a fallu me porter garant pour M. Deane, affirmer son aménité et sa fermeté. Le succès est acquis. Neuf des jeunes gardes sont embarqués pour



les Falls au terme de dix mois de service. Leur traitement sera de quarante-cinq mitakou par mois (11 fr. 50), plus la ration et l'habillement. Afin de stimuler le goût de la population, les volontaires ont été immédiatement vêtus et armés, et pendant deux jours ils se sont promenés, fiers comme Artaban, à travers les groupes de leurs concitoyens en admiration.

Les Ba-Ngala ont ce grand avantage d'avoir beaucoup d'amour-propre. En ménageant et en excitant ce sentiment dans une voie utile, nous pourrons en tirer de grands résultats.

Voulant rassurer promptement les familles des engagés, j'ai chargé Elemba, frère d'Ipourou, de convoier ces derniers. Il reviendra dans un bon mois à Iboko annoncer qu'il a réellement vu une station des blancs aux Falls et que les enfants du pays y sont bien traités.

Neuf engagés, c'est peu comme chiffre actuel, mais c'est tout pour l'avenir. D'ailleurs, l'exiguïté des bateaux n'eût pas permis d'en accepter plus; j'ai même dû prêter ma pirogue à M. Deane pour emmener ce complément d'hommes. Une fois que les Ba-Ngala sauront leurs fils satisfaits dans notre service lointain, ils nous fourniront des centaines de volontaires.

Et, petit à petit, l'État du Congo pourra s'affranchir des puissances étrangères, dont le bon vouloir est indispensable pour le recrutement des Zanzibarites et des Haoussa. Il aura sa force propre et qui lui coûtera beaucoup moins cher.

Les engagés absents de la contrée et entre nos mains seront aussi, dans une certaine mesure, les garants de la soumission de leurs parents restés au pays. J'ose appeler ce résultat le couronnement de mon œuvre de patience, dans l'assimilation des anthropophages.

Comme une bonne fortune vient rarement seule, vingt-deux de mes Zanzibarites et Haoussa, dont cinq pour les Stanley-Falls, ont consenti à se rengager pour une année. Je pourrai donc renforcer de dix-sept soldats connaissant le pays, l'effectif de mon successeur.

Le *Royal* s'est remis en route ce matin.

15 juillet. J'ai visité un fou à M'Poumbou; ses femmes le soignent avec sollicitude, mais il est retenu dans des liens de manière à ne pouvoir nuire.

18 juillet. Le dialecte des Ba-Ngala est en réalité très distinct du

kibangi. Même des mots employés pour la numération sont différents, ce qui est caractéristique.

Chez la plupart des peuples bantou, le mot *un*, *moya*, *mossi*, *moko*, traverse toute l'Afrique. Les Ba-Ngala le nomment *awi*.

Le Bayanzi dit *abouïe*, *il refuse*; le Ba-N'gala, *atéie*.

Le *chef* qui, chez les Bayanzi, est le *m'poumou*, est chez les Ba-Ngala le *monanga*.

Le *manioc préparé* s'appelle ici *n'songo*; les Bayanzi disent *n'golé*.

*Kokoro*, *attendez*, *du calme*, est tout spécial aux Ba-Ngala; il correspond au *sapi* des Bayanzi.

Pour *non*, les Bayanzi disent *vé*, *té*, *pélé*, et les Ba-Ngala *waïe*.

*Lewo* signifie ici *la parole*, *la palabre*; chez les Bayanzi, c'est *n'zambi*, *mabi*.

Les Bayanzi disent *mayélé* pour *malice*, tandis que les Ba-Ngala prononcent *n'sommo*.

Le *mingi*, *yingi*, *buiké* d'aval, employé pour *beaucoup*, se dit ici *béé*. Le *porc sauvage* nommé par les Bayanzi *n'goulou* est ici le *n'sombo*. Le dialecte kingombé est encore bien plus différent. Les Maroundja ont aussi leur langue à eux. On reconnaît néanmoins parmi ces divers dialectes un assez grand nombre de mots de même racine que le kiswahili, le kibangi et le kikongo. Mais ne sont-ce pas des termes introduits par l'usage du kibangi dans les relations commerciales?

21 juillet. Je travaille aux notes à laisser à mon successeur. Elles embrassent l'état politique du pays, la situation des villages, leurs chefs, les traités conclus, le résumé historique des faits essentiels de la fondation de la station, les décisions intervenues dans mes rapports avec les indigènes, les droits acquis, les prix et les noms de toutes choses, l'inventaire et la comptabilité de la station, les listes du personnel, etc. Une grande carte détaillée du pays et un plan de nos propriétés complètent ces renseignements. De cette façon, mon successeur pourra bénéficier des connaissances acquises durant ces quinze mois de premier établissement.

29 juillet. Avant-hier, enterrement de Biangala, de N'Gombé. Mata-Buiké s'est fait payer le terrain de la fosse. Un enfant a été sacrifié et mis dans la tombe; un homme a été mangé.

Aujourd'hui, funérailles de Mata-N'Jali, qui s'est suicidé avant-hier. Sacrifices et repas; trois adultes sont mangés.

30 juillet. Le *Henry Reed* a abordé dans la matinée. Il vient de Léopoldville avec trois missionnaires anglais et le lieutenant en mission officielle Taunt, de la marine de guerre des États-Unis d'Amérique, et il se rend aux Stanley-Falls.

Et le bateau qui nous concerne, l'*En avant*? Les missionnaires assurent qu'il est parti de Lokoléla le 14 juillet pour la rive française. On paraît ne pas s'ennuyer à son bord; on chasse, on séjourne. Deux Pères du Saint-Esprit accompagnent le voyage, à titre gracieux, et l'un d'eux est très gai. C'est exaspérant. Mes noirs se morfondent ici, l'expédition de ravitaillement le sait; elle doit de plus me croire à bout de ressources en fait de marchandises: je ne puis donc admettre qu'elle s'amuse en chemin, bien que je comprenne peu ses deux mois de route pour franchir une distance parcourable en vingt ou trente jours au maximum.

5 août. Le *Henry Reed* est parti le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Monpata est rentré au pays et nous nous sommes réconciliés. Mopopoula, l'épouse de Buiké et la cause de tant de troubles, s'est de nouveau dégoûtée de Loutou et est rentrée au bercail. Aussi, grand dépit à N'Goumba; nouvelles excursions de vendetta. Contre-manceuvres des gens de Buiké. Mais toute cette misérable querelle est aujourd'hui localisée entre ces deux clans.

7 août. Cette fois, plus de doute. Nous croyions l'*En avant* perdu, échoué, sombré, attaqué; que sais-je encore!

Grande erreur. Il est là, à midi, conduit par M. Massari. Il amène pour la station le lieutenant Van Kerckhoven, quinze Zanzibarites, un petit canon et un réapprovisionnement pour plusieurs mois. M. Massari, un très aimable homme, m'expose les causes de ses retards: état pitoyable de la machine, absence d'huile à graisser, de cordages, etc., mauvais vouloir de l'équipage pour la coupe du bois de chauffage, bancs de sable, difficultés d'achats de vivres, etc.

Ma rancune est tombée en même temps que mon impatience, et je ne veux même pas demander les causes du séjour incroyable des bateaux pendant trois mois au Stanley-Pool.

En M. Van Kerckhoven, j'ai retrouvé un ancien camarade de l'École de guerre de Bruxelles. S'il n'est pas venu en mai avec le *Henry Reed* ou en juillet avec M. Deane, c'est, dit-il, qu'il avait à veiller à Léopoldville à son approvisionnement et à la réception de son petit détachement.

Ne parlons plus de tout cela et, vite, inventorions les marchandises, le matériel, les armes, les médicaments, les bâtiments, enfin tout ce qui appartient à la station, pour les remettre aux mains de M. Van Kerckhoven. Je lui lis et lui remets mes notes et je lui donne de longs détails sur tout ce qui concerne sa mission. Nous ne dormirons guère cette nuit.



Le lieutenant Van Kerckhoven.

*8 août.* Dès hier après-dîner, Iboko, N'Gombé et Mabali ont été invités à une grande réunion pour recevoir mes adieux.

De Boukounzi à vingt-cinq kilomètres en amont et d'Inioïe à deux lieues en aval, les chefs et les seigneurs sont accourus à Mankanza.

Je présente M. Van Kerckhoven à l'assemblée sous le nom de

Boula-Matende. Je rappelle les divers épisodes de la fondation de la station, les accords intervenus, les malentendus passés (euphémisme de circonstance), notre amour de la paix et du commerce, et je prie solennellement les chefs de prendre l'engagement d'agir envers mon successeur comme ils l'ont fait avec moi-même dans ces derniers temps.

— N'essayez pas de le tromper, fais-je. Il sait tout. Ces papiers lui disent l'histoire entière de nos relations, les conventions relatives aux prix et le reste. Je vous dis adieu, le cœur serré. Nous étions devenus de vrais amis, en apprenant à nous connaître.

Mata-Buiké me répond :

— Vous aviez annoncé votre départ, mais nous ne voulions pas y croire. Pourquoi tous vos travaux, tous vos efforts, toutes vos alliances chez nous, si c'est pour retourner dans votre pays? Aujourd'hui, nous savons comment nous conduire pour vous satisfaire; nous sommes habitués à vous et vous partez! Vous ne nous aimez donc plus? Connaissions-nous votre remplaçant et son caractère? Sait-il notre langue et nos usages? Non. Nous soutiendra-t-il comme vous l'avez fait? Où est notre garantie? Mouéfa, n'abandonnez pas cette terre avant d'avoir répondu à ces questions.

Alors je réplique en témoignant formellement du dévouement de Boula-Matende, de sa bonté, de son esprit de justice, de sa fermeté et en offrant qu'il fasse l'échange du sang avec le roi.

Cette proposition est acclamée et mise à exécution.

Après la palabre, qui s'est prolongée en regrets et en espérances, mon camarade et moi nous avons repris l'étude de la station. Je lui remets, outre son nouveau terrain et le nouveau champ inachevé, la briqueterie, la grande maison, les quinze bâtiments accessoires, le tout en parfait état, un troupeau de quarante-deux chèvres et de trois moutons, plus trois oies, cinquante poules, huit cents bananiers, quarante papayers et deux jardins potagers en plein rendement. Le riz a déjà près d'un demi-pied de haut. Mon successeur en a apporté de nouvelles semences.